



**RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES
RAPPORT DU JURY – SESSION 2019
ACADÉMIE DE DIJON**

Concours de recrutement des professeurs d'école – Session 2019
Épreuve d'admissibilité
Mathématiques

I - ORGANISATION DE L'ÉPREUVE, DÉROULEMENT ET HARMONISATION DES CORRECTIONS

Rénové en 2014, le Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles a pour vocation d'évaluer chez les candidats la maîtrise d'un corpus de savoirs, mais aussi la mise en perspective de ces savoirs dans un contexte professionnel. La maquette des épreuves écrites de ce concours s'inscrit dans cette nouvelle spécificité, pour les épreuves d'admissibilité comme pour celles d'admission.

La deuxième épreuve d'admissibilité est uniquement consacrée aux mathématiques. Elle porte sur les programmes de l'école et du collège en vigueur, programmes qui ont été renouvelés en 2018 et comportent des changements significatifs par rapport à ceux qui les ont précédés. L'épreuve a une durée de 4 heures et elle est évaluée sur 40 points. Cette épreuve est structurée en trois parties. La première, notée sur 13 points, est constituée d'un problème portant sur les programmes de l'école et du collège ; la deuxième, notée également sur 13 points, est constituée d'exercices indépendants portant sur d'autres champs de ces programmes ; la troisième consiste en l'analyse d'un dossier composé de supports d'enseignement du premier degré, et elle est notée sur 14 points. La correction syntaxique et la maîtrise de la langue sont prises en compte dans l'épreuve à titre de pénalité : un candidat peut se voir retirer jusqu'à 5 points sur 40. Enfin, une note inférieure ou égale à 10 sur 40 est éliminatoire.

Les deux premières parties du sujet de mathématiques de la session 2019, portant essentiellement sur la maîtrise de connaissances et de savoir-faire, abordaient les champs suivants du programme : calcul de grandeurs géométriques, lectures graphiques, algorithmique, analyse et compréhension de documents, calculs de vitesses, notion de masse volumique, statistiques et probabilités. L'algorithmique, récemment introduite dans le programme du cycle 4, était déjà présente dans le sujet 2018 mais intervenait de façon beaucoup plus significative dans le sujet 2019. Cette importance accrue doit donner un signe aux futurs candidats sur sa prise en compte. Par ailleurs, les six compétences transversales figurant dans les programmes de mathématiques étaient toutes mobilisées dans le sujet : chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer. La troisième partie du sujet mettait en jeu essentiellement des connaissances didactiques sur la proportionnalité au cycle 3, mais aussi sur le calcul mental et sur le calcul en ligne. Ces dernières notions, dont l'importance est soulignée par le récent rapport Villani-Torossian, plaçaient le calcul au premier plan de la réflexion. Les deux dernières situations proposées incluaient l'analyse de productions d'élèves dans le repérage des compétences et l'identification des erreurs. L'ensemble du sujet balayait de façon large le programme du concours.

II – RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

1. Pour l'ensemble de l'épreuve

a) Éléments statistiques

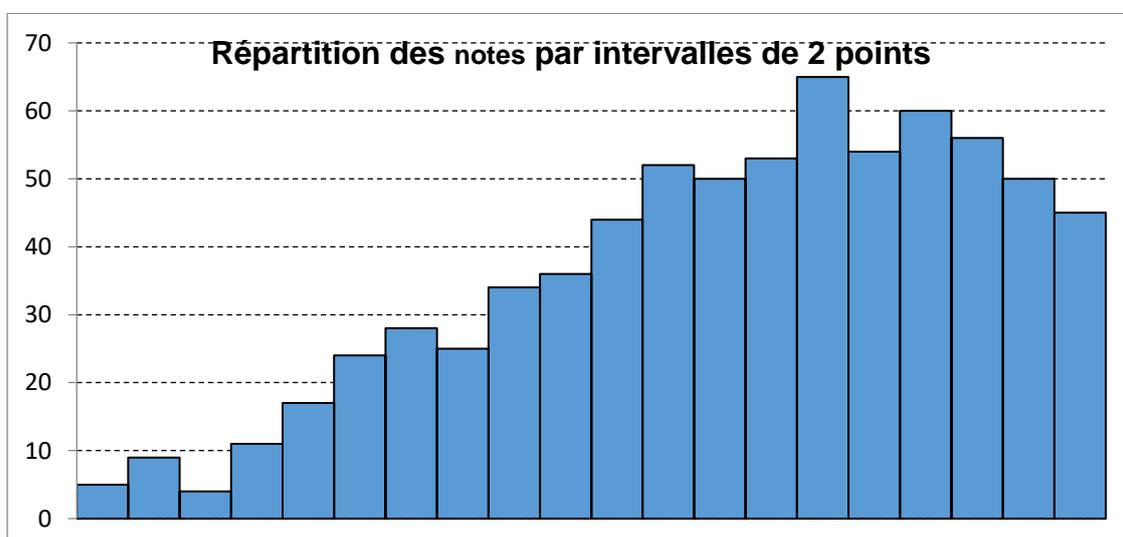
Les résultats globaux sont rassemblés dans le tableau suivant.

Nombre de copies	722
Moyenne (sur 40)	25,5
Écart-type	9,2
Minimum	0,75
1^{er} quartile	19,5
Médiane	27
3^e quartile	33
Maximum	40
Notes éliminatoires	46

La distribution des 722 notes sur 40 points est détaillée ci-après.

Par intervalle	Nb de notes	Pourcentage
$0 \leq \text{note} < 2$	5	0,7%
$2 \leq \text{note} < 4$	9	1,2%
$4 \leq \text{note} < 6$	4	0,6%
$6 \leq \text{note} < 8$	11	1,5%
$8 \leq \text{note} < 10$	17	2,4%
$10 \leq \text{note} < 12$	24	3,3%
$12 \leq \text{note} < 14$	28	3,9%
$14 \leq \text{note} < 16$	25	3,5%
$16 \leq \text{note} < 18$	34	4,7%
$18 \leq \text{note} < 20$	36	5,0%
$20 \leq \text{note} < 22$	44	6,1%
$22 \leq \text{note} < 24$	52	7,2%
$24 \leq \text{note} < 26$	50	6,9%
$26 \leq \text{note} < 28$	53	7,3%
$28 \leq \text{note} < 30$	65	9,0%
$30 \leq \text{note} < 32$	54	7,5%
$32 \leq \text{note} < 34$	60	8,3%
$34 \leq \text{note} < 36$	56	7,8%
$36 \leq \text{note} < 38$	50	6,9%
$38 \leq \text{note} \leq 40$	45	6,2%
Total	722	100,0%

Cumul	Nb de notes	Pourcentage
note < 2	5	0,7%
note < 4	14	1,9%
note < 6	18	2,5%
note < 8	29	4,0%
note < 10	46	6,4%
note < 12	70	9,7%
note < 14	98	13,6%
note < 16	123	17,0%
note < 18	157	21,7%
note < 20	193	26,7%
note < 22	237	32,8%
note < 24	289	40,0%
note < 26	339	47,0%
note < 28	392	54,3%
note < 30	457	63,3%
note < 32	511	70,8%
note < 34	571	79,1%
note < 36	627	86,8%
note < 38	677	93,8%
note \leq 40	722	100,0 %



b) Commentaires

Les résultats globaux sont d'une bonne qualité, avec une moyenne de 25,5 et une médiane de 27 sur 40. Cela s'explique parce que d'une part l'épreuve était bien plus facile qu'en 2018 dans la partie purement mathématique, notamment par l'absence de calcul littéral et de démonstration, et d'autre part, la partie professionnelle requérait sans doute une certaine expertise dans l'explicitation des procédures, mais les candidats ne maîtrisant pas ces aspects pouvaient gagner des points dans l'analyse des productions d'élèves en faisant jouer le simple bon sens.

La **ventilation des notes est importante**, avec un écart-type élevé et un interquartile légèrement supérieur à 13. Ainsi 25 % environ des notes sont inférieures ou égales à 19,5 sur 40, et 25 % d'entre elles sont supérieures ou égales à 33 sur 40 ; les 50 % restants sont situés dans une fourchette de notes de largeur 13,5 points. Par ailleurs, l'étendue de la série des notes est maximale, puisque les 722 notes s'échelonnent entre 0,75 et 40 : l'échelle de notation a été largement utilisée.

La **répartition des notes révèle un pic modal** autour de la note 29. Cette répartition n'est pas réellement gaussienne car elle présente une nette asymétrie à droite ; cette asymétrie est également révélée par le fait que la médiane est significativement plus élevée que la moyenne.

Comme en 2018, **le nombre de candidats éliminés (46) reste important** (6,4 % des candidats). Cela concerne des candidats ne montrant pas le niveau mathématique requis au collège, mais sans doute également mal préparés à la partie professionnelle de l'épreuve, notée sur 14 points.

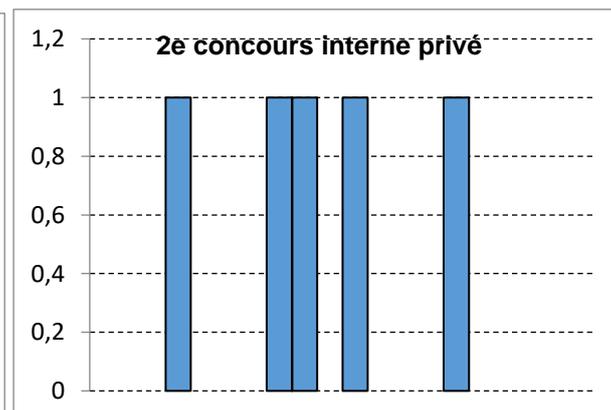
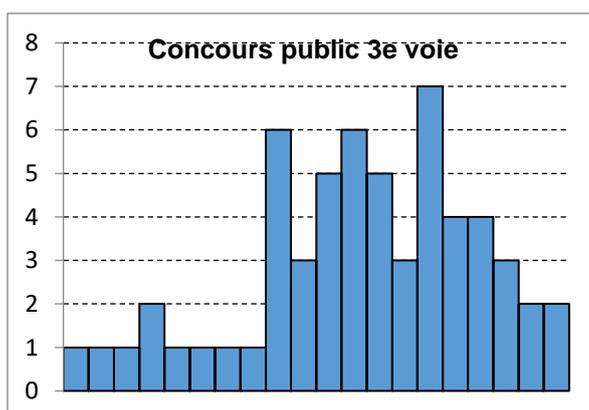
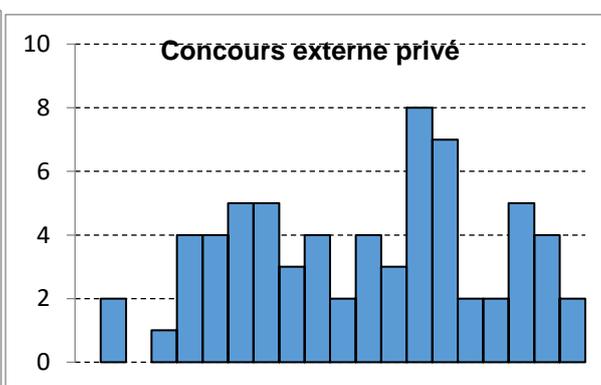
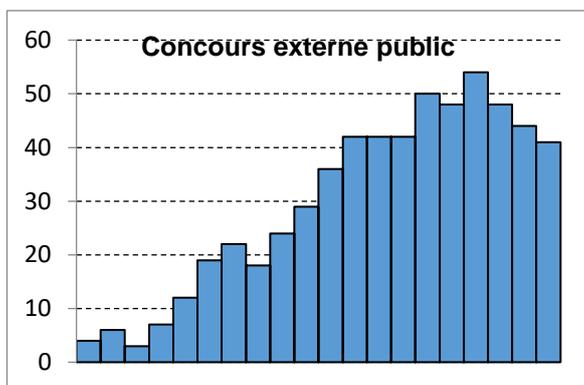
Il y a un **grand nombre de très bons et d'excellents candidats** : 265 copies obtiennent une note supérieure ou égale à 30 sur 40, ce qui représente plus d'un tiers des candidats (36,7 %). Pour cette frange des candidats, l'épreuve s'est donc avérée peu discriminante. Il faut enfin féliciter les 45 candidats ayant obtenu une note comprise entre 38 et 40.

2. Résultats comparés des quatre concours

a) Éléments statistiques

Paramètres	Public Concours externe	Public 3 ^e concours	Privé Concours externe	Privé Concours interne	Ensemble des copies
Nombre de copies	591	59	67	5	722
Moyenne	26,1	23,56	22,55	17,85	25,51
Écart-type	9,1	9,2	9,7	7,8	9,2
Minimum	0,75	1,25	2	7,25	0,75
1 ^{er} quartile	20	17,75	14	11	19,5
Médiane	27,5	24,25	23,25	17,25	27
3 ^e quartile	33,5	30	29,25	25	33
Maximum	40	39,75	40	28,25	40
Éliminés	32	6	7	1	46
Éliminés (en % du total des candidats)	5,4%	10,2%	10,4%	20,0%	6,4%

Les répartitions des notes des quatre concours, réparties par intervalles de deux points sont rassemblées ci-après.



3. Acquis des candidats

Les acquis des candidats sur six compétences, qui étaient significativement mises en jeu dans le sujet, ont été identifiés et relevés par les correcteurs. Le tableau qui suit en dresse une synthèse.

Compétence	Nombre de candidats ayant montré l'acquisition de la compétence	Pourcentage d'acquisition
Calcul de grandeurs géométriques	559	77%
Lecture et compréhension d'un graphique	592	82%
Algorithmique	330	46%
Compréhension des questions de vitesses et de durée	397	55%
Didactique de la proportionnalité	396	55%
Analyse pertinente des productions d'élèves	246	34%
Nombre de candidats	722	100%

On peut en tirer les enseignements suivants.

- Les compétences liées à la lecture graphique sont très bien acquises, comme au cours des années passées. Ces lectures sont mises en jeu dans la plupart des cursus universitaires et dans les informations sociétales véhiculées par les médias, ce qui peut justifier le fait qu'elles sont familières à une large majorité de candidats.
- Le sujet 2019 faisait intervenir de façon prépondérante le calcul des grandeurs. Les acquis concernant les grandeurs géométriques (longueurs, aires, volumes et angles) sont bien révélés par les trois quarts des candidats. Ceux relatifs aux durées et aux grandeurs quotients (vitesses, masse volumique), notamment pour la manipulation des unités, le sont moins bien : seulement un peu plus de la moitié des candidats en révèlent l'acquisition.
- La didactique de la proportionnalité, qui est pourtant un sujet d'école, n'est maîtrisée que par un peu plus de la moitié des candidats. La proportionnalité est en général reconnue ; mais les quatre principales méthodes de traitement au cycle 3 (retour à l'unité, passage par un coefficient de proportionnalité, linéarité additive, linéarité multiplicative) le sont beaucoup moins. Sur ces questions, les candidats font souvent preuve de délayage mais trouvent rarement les termes précis.
- L'algorithmique, qui intervenait cette année de façon significative dans l'un des exercices, a été réussie par moins d'un candidat sur deux. C'est d'autant plus décevant que des conseils avaient été formulés sur cette question dans les rapports 2017 et 2018 de l'épreuve. Il faut rappeler que, si l'algorithmique n'est une partie propre du programme qu'au cycle 4, son usage intervient en filigrane au cycle 3 dans la partie « *Espace et géométrie* » à travers le libellé « *Programmer les déplacements d'un robot ou ceux d'un personnage sur un écran en utilisant un logiciel de programmation.* ».
- L'analyse pertinente des productions d'élèves, en baisse très nette depuis deux ans, est très insuffisante dans le concours 2019 : un tiers seulement des candidats montre une acquisition suffisante sur les questions de proportionnalité et de calcul en ligne. L'analyse et la reconnaissance des procédures d'élèves manquent souvent d'acuité, la connaissance même de ces procédures par les candidats n'est pas toujours à la hauteur des attendus. Dans la partie professionnelle, on attend d'un candidat au concours qu'il évite le flou et l'imprécision

dans sa rédaction, mais qu'il sache formaliser les notions didactiques qu'il évoque, qu'elles soient reconnues dans une production d'élèves ou décrites par ses soins.

III – CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

Les programmes de mathématiques de l'école et du collège ont été réécrits en 2018 (BOEN du 26 juillet 2018) et mis en application à la rentrée 2018. Cela requiert des futurs candidats une prise en compte des aménagements et modifications qu'ils contiennent. Citons notamment plusieurs points qui doivent être travaillés :

- l'algorithmique, bien présente dans le sujet 2019, a été récemment introduite au cycle 4 comme une nouvelle partie des programmes. Les futurs candidats peuvent s'entraîner à cette notion sur des logiciels d'algorithmique de base, tels que *Scratch*, ou des exercices en ligne (*Blockly Games*, *studio.org*) ;
- le repérage, sous toutes ses formes : coordonnées, déplacements divers dans le plan ou l'espace, coordonnées géographiques, lecture de plans, de cartes IGN ou d'autres supports ;
- les transformations géométriques (symétries, rotations, translations, homothéties), en liaison avec les propriétés géométriques associées ainsi qu'avec les « belles figures » (frises, pavages, rosaces) ;
- les triangles égaux et les triangles semblables ;
- la notion de ration, en liaison avec la proportionnalité ;
- les notions de probabilités, introduites au début du cycle 4 ;
- la didactique du calcul aux cycles 2 et 3, qui a été revisitée à la lumière du plan mathématique dit « plan Villani-Torossian » ; l'importance du calcul en ligne, présent dans le sujet 2019, a notamment été réaffirmée.

Il faut par ailleurs rappeler les conseils donnés de façon récurrente, indépendamment de ce changement de programme. Les candidats doivent s'entraîner :

- à résoudre des tâches complexes et des problèmes ouverts ; à répondre à des questions de base sur le tableur (utilisation de formules de calcul, adressages absolu et relatif, ...) et sur les logiciels de géométrie dynamique ;
- à répondre à des questions mobilisant la prise d'initiative ;
- à rédiger un raisonnement géométrique avec rigueur et précision ;
- à comprendre l'information à travers un texte, un tableau, un graphique, un document, et à connaître les principaux indicateurs statistiques, comme c'était le cas dans la deuxième partie du sujet 2019 ;
- à posséder et entretenir quelques bases sur le calcul littéral, telles qu'elles sont déclinées dans les attendus de fin de cycle 4.

Enfin, il faut réitérer des conseils sur la « posture » attendue d'un candidat.

La rigueur est un élément important d'appréciation. On attend qu'un candidat cite un théorème utilisé, qu'il respecte les notations en vigueur, qu'il structure sa pensée dans le déroulement d'un calcul ou dans celui d'une démonstration.

Le délayage doit être évité, au profit de la concision et de la précision, notamment celle du vocabulaire mathématique. C'est le cas en particulier dans l'analyse des productions d'élèves, qui doit éviter le flou et la paraphrase. L'utilisation de tableaux peut avantageusement structurer le propos.

On attend d'un candidat, de la précision et de la rigueur. Ainsi, lorsque le candidat ne sait pas répondre à une question, il est préférable de l'admettre, notamment en ce qui concerne la didactique.

La qualité des écrits doit faire l'objet d'une attention particulière de la part du candidat, sous peine d'être pénalisé. Un futur professeur d'école doit en effet montrer une bonne maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe, grammaire, vocabulaire), mais doit également présenter des écrits lisibles sur sa copie.

**Concours de recrutement des professeurs d'école – Session
2019**
Épreuve d'admissibilité

I – DONNÉES STATISTIQUES ET RÉSULTATS

727 travaux évalués

LDI Second concours interne privé

5 copies

Note inférieure 8,50/40

Note supérieure 23,25/40

Moyenne 14,25 /40

Candidats éliminés : 2

Moyenne partie I : 3,65/11

Moyenne partie II : 2,10/11

Moyenne partie III : 5,30/13

Langue : 3,20/5

LGE Concours externe public

594 copies

Note inférieure 1,50/40

Note supérieure 37,50/40

Moyenne 18,21/40

Candidats éliminés : 88

Moyenne partie I : 5,54/11

Moyenne partie II : 3,66/11

Moyenne partie III : 5,91/13

Langue : 3,22/5

LHE Concours externe privé

68 copies

Note inférieure 4,50/40

Note supérieure 35/40

Moyenne 18,26/40

Candidats éliminés : 9

Moyenne partie I : 5,94/11

Moyenne partie II : 3,24/11

Moyenne partie III : 6,10/13

Langue : 3,33/5

LVE Troisième concours public

60 copies

Note inférieure 0/40

Note supérieure 28,75/40

Moyenne 14,95/40

Candidats éliminés : 10

Moyenne partie I : 4,67/11

Moyenne partie II : 3,93/11

Moyenne partie III : 4,08/13

Langue : 2,48/5

II – ANALYSE DES RÉSULTATS PRENANT EN COMPTE LES SYNTHÈSES DES CORRECTEURS ACADÉMIQUES

Analyse des résultats

Plusieurs faits majeurs apparaissent :

- des résultats généraux en recul par rapport à la session 2018 : la moyenne n'est atteinte dans aucun des quatre concours ;
- 31 copies sur 727 seulement (4,26%) dépassent 30/40 (LDI : 0 / LGE : 30 / LHE : 1 / LVE : 0) ;
- 109 candidats, ayant obtenu une note inférieure ou égale à 10, sont éliminés (15 %) ;
- première partie « Question relative aux textes proposés » (11 points) : la moyenne n'est atteinte que dans deux concours (LGE 5,54/11 – LHE 5,94/11) ;
- deuxième partie « Connaissance de la langue » (11 points) : les résultats sont nettement inférieurs à la moyenne pour les quatre concours – LDI : 2,1/11 - LGE : 3,66/11 - LHE : 3,24/11 - LVE 3,93 /11 ;
- troisième partie « Analyse de supports d'enseignement » (13 points) : les résultats sont inférieurs à la moyenne pour les quatre concours – LDI : 5,30/13 - LGE : 5,91/13 - LHE : 6,10/13 - LVE 4,08/13.

Au total, aucune des trois parties n'a été majoritairement réussie.

Pour la première fois depuis la refonte du concours, la moyenne n'est pas atteinte pour la partie « Analyse de supports d'enseignement » ; plus inquiétant encore, pour la seconde année consécutive, la moyenne n'est pas atteinte pour la partie « Connaissance de la langue » et les résultats sont en net recul par rapport à la session précédente. Cela explique le grand nombre de candidats éliminés.

Très peu de copies s'inscrivent dans l'excellence par ailleurs.

Un fait se confirme : sacrifier volontairement telle ou telle partie du sujet et tenter une stratégie de compensation calculée. Cela interroge particulièrement lorsque la partie « Connaissance de la langue » est victime de ces calculs.

III – ANALYSE DES COMPÉTENCES DES CANDIDATS, PRENANT EN COMPTE LES SYNTHÈSES DES CORRECTEURS ACADÉMIQUES

1. Caractéristiques du sujet

Le sujet apparaît globalement adapté aux finalités du concours, accessible, intéressant et classique dans ses attendus. Objectivement, aucune partie n'était hors de portée d'un candidat sérieusement préparé.

L'ensemble s'avère dense et riche cependant ; certains candidats, visiblement, ont manqué de temps pour traiter pleinement chacune des trois parties.

Partie « Question relative aux textes proposés » - la forte structuration dialectique du corpus facilite la mise en perspective des thèses, très aisément accessibles et parfois fortement opposées. Le caractère majeur et universel de la problématique proposée, « la question de l'altérité » ne peut que susciter l'intérêt d'une future professeure des Écoles, humaniste par essence.

Partie « Connaissance de la langue » - les questions, claires et scolaires, permettent d'aborder des champs attendus dans les domaines de la morphologie, de la syntaxe et de la formation du lexique. L'orthographe est absente de cette partie, mais fonde la suivante, offrant ainsi au sujet un bel équilibre dans le domaine de la connaissance de la langue. Dans leur très grande majorité, les connaissances attendues relèvent des attendus de fin de cycle 4 voire de cycle 3. Seul le traitement de la question 5 pouvait s'avérer délicat si le candidat n'avait pas perçu le caractère puissamment paradoxal de la formule de Lévi-Strauss.

Partie « Analyse de supports d'enseignement » - fait notable : le sujet contextualise la situation pédagogique à analyser. Celle-ci, explicitement fondée sur une référence savante faisant autorité (Document 1), apparaît tout à fait en rapport avec les pratiques actuelles en termes d'enseignement de l'orthographe. Le caractère général du questionnement peut minorer de fait, cependant, la pertinence des réponses, autorisées parfois à s'en tenir à des propositions peu contextualisées (cf. la formulation ambiguë de la question 4, qui permet de ne pas aborder la situation pédagogique précise alors que les éléments du corrigé national le demandent).

2. Analyse des compétences des candidats

Première partie – Question relative aux textes proposés

Très majoritairement, les candidats connaissent principes et méthodes de l'exercice.

À de rares exceptions près, les textes ont été globalement compris et la production écrite explicitement structurée.

Trois points ont alerté fortement le jury cependant, à bon droit :

- très peu de candidats se montrent capables d'une compréhension profonde de la singularité des textes et de l'approche de l'altérité qu'ils invitent à embrasser ;
- quasiment aucun candidat n'a semblé réellement sensible à la puissance de la pensée de Lévi-Strauss, fondée sur la mise en lumière d'un paradoxe essentiel dans le rapport à l'autre qu'entretiennent souvent les êtres humains. Ils n'ont pas vu dans l'essai de Montaigne un chant d'amour et une acceptation sans condition des différences de l'autre ;
- les textes sont abordés souvent comme de simples réservoirs d'informations que l'on met scolairement en perspective. Quasiment jamais la forme des textes (c'est-à-dire la manière dont le sens se structure, s'élabore et se crée peu à peu dans les extraits) n'est analysée. Aucune copie ne s'intéresse à la façon dont des formes différentes (essai, fiction, étude anthropologique) rendent compte du réel ou de la condition humaine.

Tout cela donne des productions certes scolaires mais superficielles et désincarnées.

Osons l'écrire : l'exercice d'une pensée personnelle, nuancée, nourrie de culture, demeure étranger à la majorité des candidats.

Deuxième partie – Connaissance de la langue

Le rapport du jury 2018 constatait déjà des carences incompréhensibles chez de nombreux candidats.

Le bilan est objectivement pire encore cette année : lacunes relevant parfois du cycle 3 ; réponses non discriminantes ou non abouties, qui seraient reprochées à une élève¹ ; tendance à essayer des réponses cumulatives, au sein desquelles on pense, à tort, que le correcteur voudra bien repérer la bonne réponse éventuelle.

Troisième partie – Analyse de supports d'enseignement

Les constats établis lors des sessions précédentes se confirment à nouveau cette année. Le rapport 2018 propose des pistes détaillées que l'on voudra bien relire.

Pour l'essentiel :

- programmes en vigueur et enjeux didactiques ou pédagogiques généraux sont connus. Attention cependant, lorsqu'il est demandé de s'appuyer sur les programmes, à ne pas multiplier de simples listes, sans choix ou hiérarchie explicite ;
- les propositions des candidats dans le domaine de l'orthographe, souvent pertinentes a priori, peinent à distinguer didactique et pédagogie ou à se fonder sur des références scientifiques, même simples ;
- ces propositions, de même, s'en tiennent à des pistes générales bien souvent. On sent que les candidats craignent parfois d'aller au bout de leur propos. On attend pourtant de leur part qu'ils osent apporter des éléments précis, contextualisés et aboutis.

Voici ce qu'il était possible d'avancer pour les questions 1 et 2 ; les éléments ci-après relèvent du bon sens, se fondent sur des références savantes faisant autorité depuis parfois des décennies :

Question 1 - étude explicite de la langue ; activité réflexive ; mise en lumière des régularités du système de la langue ; travail de l'orthographe syntaxique ou grammaticale ; transposition des connaissances (compétences) ; usage du métalangage ; inscription du dispositif dans le champ des activités ritualisées.

Question 2 - approche phonologique ; graphèmes de base ; registre ou fréquence du vocabulaire ; classes grammaticales ; marques orales ou écrites ; approche par syntagme.

Langue

La qualité de la langue écrite des candidats est prise en compte. Le mode d'évaluation décidé pour le concours s'inscrit dans l'évaluation positive : plus la langue s'avère de qualité, plus le candidat obtient de points dans la limite du barème (5 points).

Il est donc stratégique de travailler la qualité de sa langue écrite lorsque l'on prépare le concours, en en faisant un objectif spécifique, dans trois domaines : lisibilité – maîtrise de la grammaire de discours – maîtrise de l'orthographe, particulièrement de l'orthographe syntaxique qui détermine en partie la cohésion explicite du discours.

IV – CONSEILS GÉNÉRAUX AUX CANDIDATS

Il est important et essentiel, pour les futurs candidats, de comprendre bien davantage ce qui se joue dans cette première épreuve d'admissibilité :

Si l'on ne maîtrise pas suffisamment les stratégies interprétatives des textes résistants, on ne pourra pas les enseigner aux élèves, pour qu'ils deviennent peu à peu des lecteurs libres.

Si l'on n'est pas sensible à la littérature, à la culture, à la pensée et aux valeurs humanistes qu'elles construisent, on ne saura pas apprendre à ses élèves à oser penser peu à peu en liberté.

Comment ne pas comprendre, enfin, qu'une faible maîtrise de la langue empêche son enseignement explicite efficace en classe. Pour l'élève, la maîtrise progressive de la langue écrite normée de l'École ou du langage oral conditionne sa réussite scolaire puis sociale ; et personnelle.

Concours de recrutement des professeurs d'école – Session 2019

Épreuves d'admission

JORF n°0099 du 27 avril 2013 ARRÊTÉ

Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

NOR : MENH1310119A

La nature et le déroulement des épreuves d'admission sont définis par l'arrêté du 19 avril 2013 cité plus haut, auquel les candidats doivent se reporter.

Comme en 2018, le jury a constaté des niveaux très hétérogènes lors des épreuves. Certains candidats ont présenté des connaissances solides et une réflexion déjà bien installée, d'autres en revanche ont fait preuve de connaissances superficielles (voire inexistantes) et d'une préparation tout à fait insuffisante.

Le jury attend des candidats qu'ils fassent preuve d'un minimum de culture générale (surtout dans le domaine proposé) et de connaissances qui permettent d'enseigner les programmes.

L'expression et la communication sont des aspects importants, pour ne pas dire fondamentaux, en particulier lors de l'exposé. On rappellera qu'une voix posée mais modulée et la capacité à insister sur certains aspects, sont des atouts pour le candidat. Inévitablement, les membres du jury s'interrogent sur les capacités du candidat à être entendu par les élèves et à retenir leur attention. Le registre de langue doit être celui que l'on peut attendre d'un professeur des écoles. Il en est de même concernant la tenue vestimentaire et la posture correctes exigées des candidats.

I - ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Nombre de candidats admissibles : 474

6 candidats admissibles se sont révélés irrecevables avant les épreuves d'admission et **21** candidats n'ont pas renvoyé leur dossier ou ne se sont pas présentés à l'une ou l'autre des deux épreuves.

Nombre de candidats présents et ayant passé les épreuves : 447.

Moyenne générale épreuve 1 et 2 cumulées :

Moyenne des épreuves / 160 : **94,58**

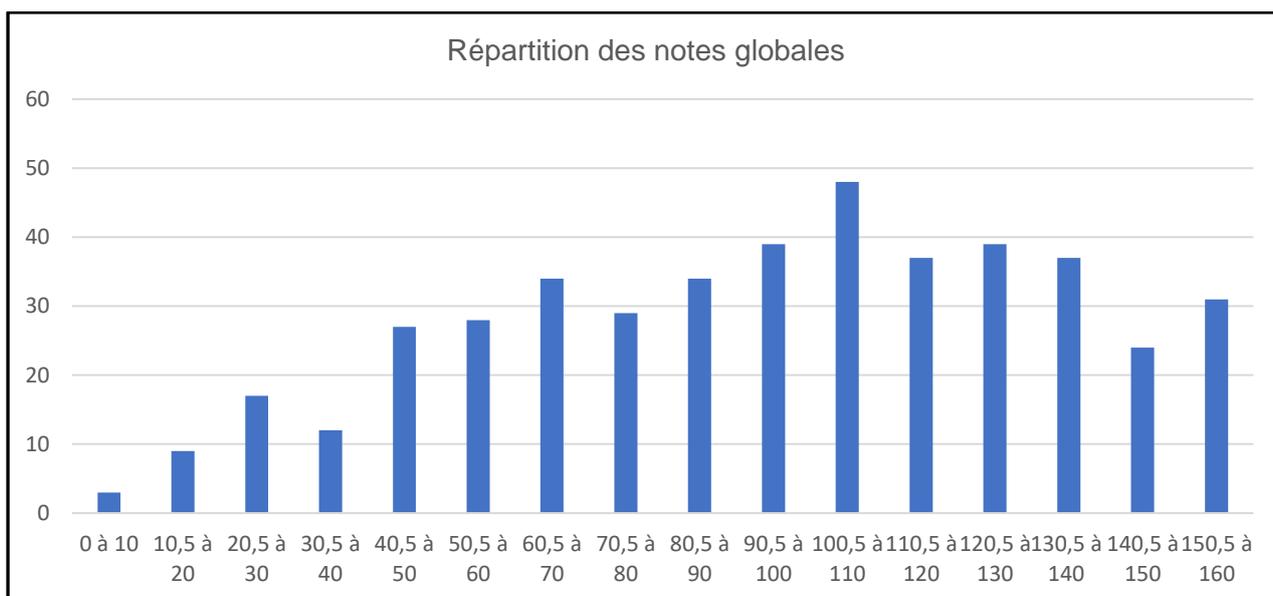
1^{er} quartile : **66,12**

Médiane : **97**

3^{ème} quartile : **124,5**

Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60	60,5 à 70	70,5 à 80
3	9	17	12	27	28	34	29
0,67%	2,01%	3,80%	2,68%	6,04%	6,26%	7,61%	6,49%
80,5 à 90	90,5 à 100	100,5 à 110	110,5 à 120	120,5 à 130	130,5 à 140	140,5 à 150	150,5 à 160
34	39	48	37	38	37	24	31
7,61%	8,72%	10,74%	8,28%	8,50%	8,28%	5,37%	6,94%

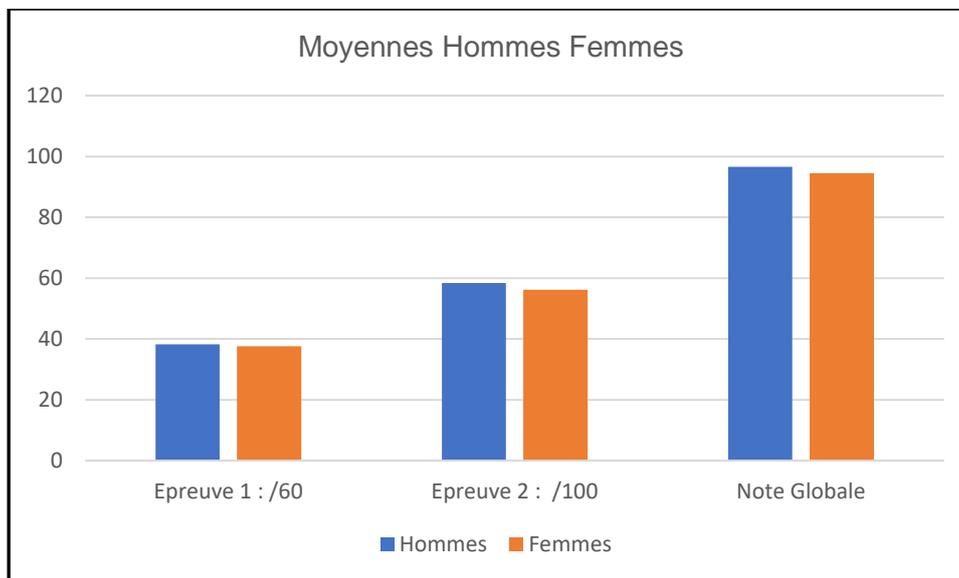


1 candidat a obtenu **6,5 points**.

8 candidats ont obtenu le maximum de **160 points**.

Répartition par sexe et moyennes

	Nombre	
	Hommes	Femmes
	52	395
	11,63 %	88,37 %
Épreuve 1 : /60	38,20	37,65
Épreuve 2 : /100	56,20	58,37
Note Globale	96,57	94,51



Les résultats de l'année 2019 sont très légèrement inférieurs aux résultats de l'année 2018, avec une disparité entre l'épreuve 1 et l'épreuve 2 :

- la moyenne de l'épreuve 1 augmente de plus d'un point
- la moyenne de l'épreuve 2 baisse d'environ un point.

L'étirement des notes, confirmé par l'abaissement de la médiane à 97, est plus important ; certains candidats se sont montrés brillants, alors que d'autres candidats étaient très insuffisamment préparés.

Toute l'étendue des notes a été utilisée, de la plus basse 6,5/160 à la plus haute 160/160. Il est à noter que cette année **8 candidats** ont obtenu la note maximale de 160 points contre 3 seulement en 2018.

Point concernant la participation de personnes extérieures

Comme tous les concours de la fonction publique, le concours de recrutement des professeurs des écoles se passe « porte ouverte » et les candidats peuvent donc être observés dans leur prestation par des personnes extérieures.

Pour des raisons pratiques et afin de protéger les candidats d'entrées et de sorties intempestives pouvant nuire à la tranquillité de leur prestation, les observations sont règlementées.

Les personnes désirant observer doivent se présenter ou écrire au secrétariat du concours et elles sont ainsi réparties en fonction de leur demande dans les différentes commissions.

Cette année, ce sont 14 observateurs qui ont sollicité leur présence dans l'une des commissions de l'épreuve 1 et 15 observateurs pour l'épreuve 2.

II - ORAL 1 : PRÉSENTATION D'UNE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE DANS UN DOMAINE AU CHOIX DU CANDIDAT.

1. Nature de l'épreuve

Cette épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du candidat dans un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle, choisi au moment de l'inscription au concours parmi les domaines suivants : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique.

Le candidat remet préalablement au jury un dossier de dix pages au plus, portant sur le sujet qu'il a choisi. Ce dossier pourra être conçu à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles (format « Compact Disc ou clé USB »). Il est adressé au président du jury sous format papier accompagné le cas échéant d'un support numérique « Compact Disc ou clé USB », dans un délai et selon des modalités fixées par le jury.

Ce dossier se compose de deux ensembles :

- une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu,*
- la description d'une séquence pédagogique, relative au sujet choisi, accompagnée des documents se rapportant à cette dernière.*

L'épreuve comporte :

- la présentation du dossier par le candidat (vingt minutes)*
- un entretien avec le jury portant, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et, d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré (quarante minutes), pouvant notamment porter sur sa connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant. L'épreuve est notée sur 60 points : 20 points pour la présentation du dossier par le candidat, 40 points pour l'entretien avec le jury.*

Durée de l'épreuve : une heure.

2. Présentation des résultats

Moyenne totale de l'épreuve : **38,29/60**

Médiane : **38,5**

Note la plus basse : **1/60**

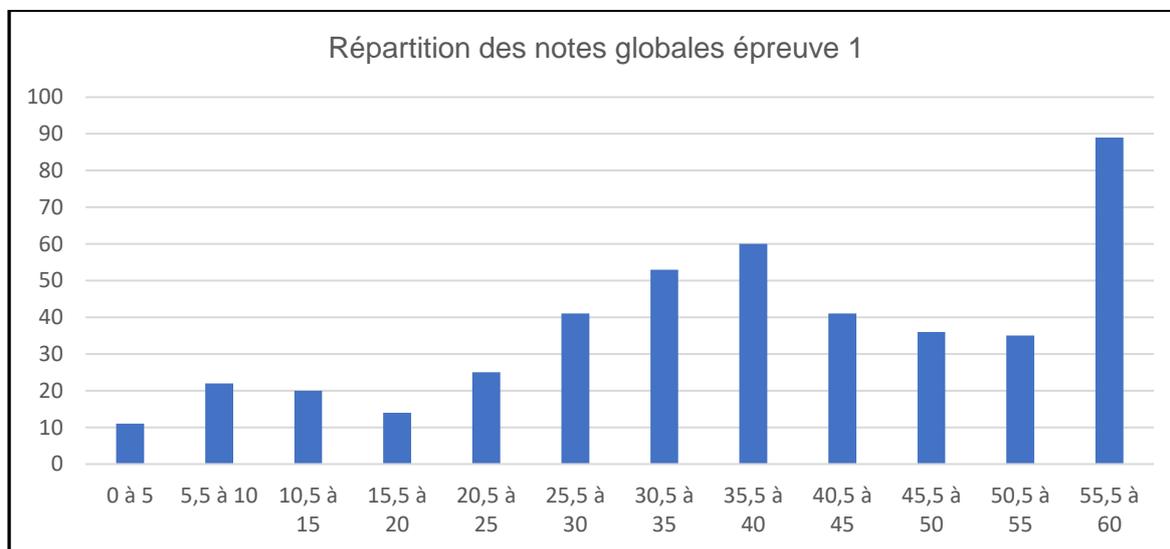
Note la plus haute : **60/60**

55 candidats ont obtenu la note maximale de 60.

Répartition des notes :

0 à 5	5,5 à 10	10,5 à 15	15,5 à 20	20,5 à 25	25,5 à 30
11	22	20	14	25	41
30,5 à 35	35,5 à 40	40,5 à 45	45,5 à 50	50,5 à 55	55,5 à 60
53	60	41	36	35	89

0 à 5	5,5 à 10	10,5 à 15	15,5 à 20	20,5 à 25	25,5 à 30
2,46 %	4,92 %	4,47 %	3,13 %	5,59 %	9,17 %
30,5 à 35	35,5 à 40	40,5 à 45	45,5 à 50	50,5 à 55	55,5 à 60
11,86 %	13,42 %	9,17 %	8,05 %	7,83 %	19,91 %



Notes obtenues aux deux parties de l'épreuve :

	EXPOSÉ	ENTRETIEN
Note la plus haute	20	40
Note la plus basse	0,25	0,5
Moyenne	13,10	25,19

Durée moyenne de l'exposé : **18,45 minutes**

Exposé le plus court : **8 minutes**

Nombre de candidats par domaine :

	TOTAL	%	
Géographie	40	8,95	
Histoire	83	18,57	↘
Education Musicale	40	8,95	↘
Arts Visuels/Histoire des Arts	45	10,07	↘
Sciences et Technologie	180	40,27	
Enseignement Moral et Civique	59	13,20	
Nb Candidats	447	100	↗

La proportion des dossiers présentés par domaine reste globalement stable. On constate cependant une diminution nette du nombre de dossiers en histoire cette année, diminution qui est compensée par une augmentation du nombre de dossiers portant sur les sciences.

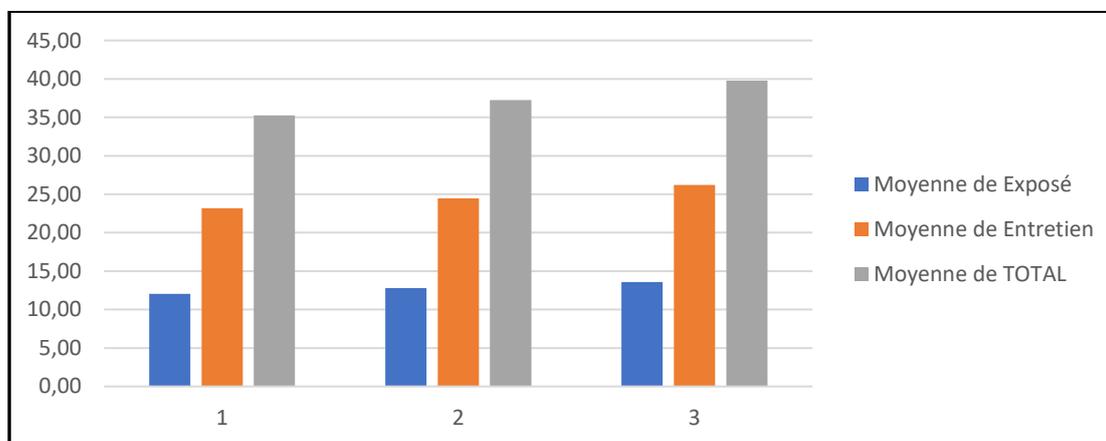
Cycles concernés par les dossiers des candidats présents :

	C1	C2	C3	Total
Géographie	1	19	20	40
Histoire	2	15	66	83
Education Musicale	6	11	23	40
Arts Visuels - Histoire des Arts	12	9	24	45
Sciences et Technologie	44	64	72	180
Enseignement Morale et Civique	6	18	35	59
	71	136	240	447
%	15,88	30,43	53,69	100

Remarque : aucune évolution n'est observée quant à la répartition des dossiers en fonction des cycles. La maternelle reste insuffisamment abordée.

Pourtant, l'analyse des moyennes, même si elle permet de constater une maîtrise des contenus un peu moindre lors de l'entretien, ne montre pas globalement une très nette différence entre les résultats des candidats qui pourrait laisser penser que l'approche du cycle 1 lors du concours serait pénalisante.

	EXPOSE	ENTRETIEN	TOTAL
CYCLE 1	12,06	23,18	35,24
CYCLE 2	12,79	24,46	37,25
CYCLE 3	13,59	26,21	39,80



Résultats par domaines :

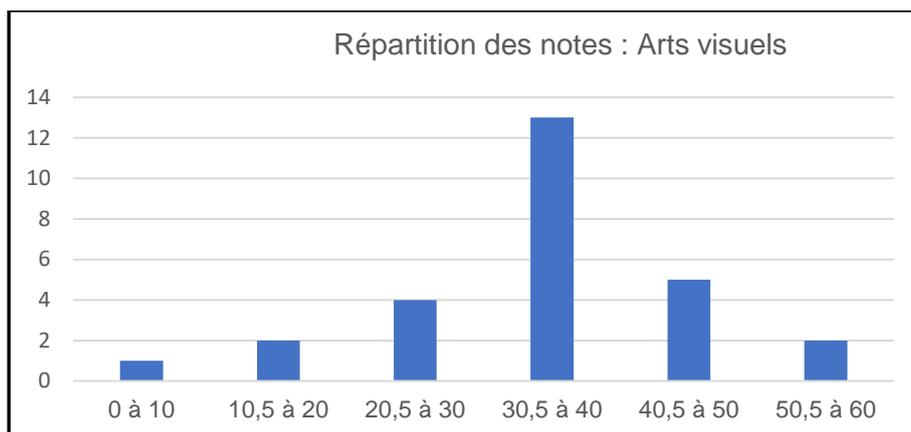
	Note + basse	Note + haute	Moyenne exposé	Moyenne entretien	Moyenne /60
Géographie	6	60	12,05	23,79	35,43
Histoire	3	60	13,05	23,38	36,84
Éducation Musicale	6	60	13,83	26,00	39,83
Arts Visuels/Histoire des Arts	8	60	12,21	24,82	37,04
Sciences et Technologie	2	60	12,97	24,99	37,96
Enseignement Moral et Civique	1	60	14,30	28,47	42,76

Domaine : Arts visuels

Nombre de candidats ayant choisi ce domaine : **27**

Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
1	2	4	13	5	2

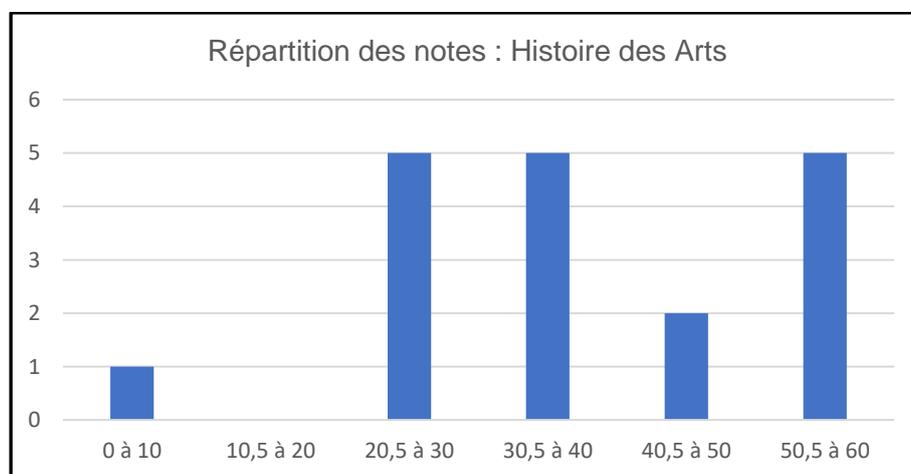


Domaine : Histoire des Arts

Nombre de candidats ayant choisi ce domaine : **18**

Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
1	0	5	5	2	5

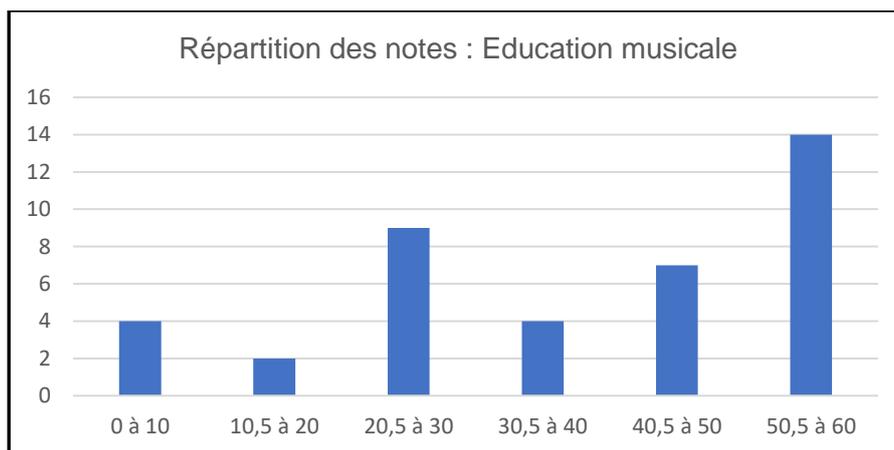


Domaine : Éducation musicale

Nombre de candidats ayant choisi ce domaine : **40**

Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
4	2	9	4	7	14

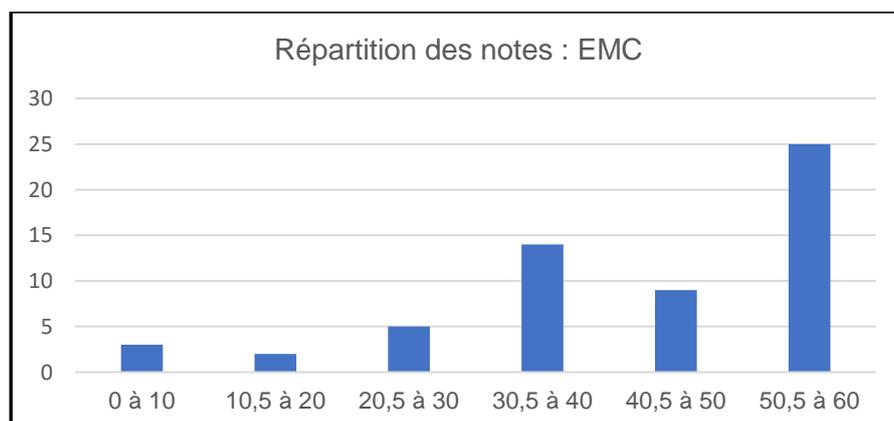


Domaine : Enseignement moral et civique

Nombre de candidats ayant choisi ce domaine : **58**

Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
3	2	5	14	9	25

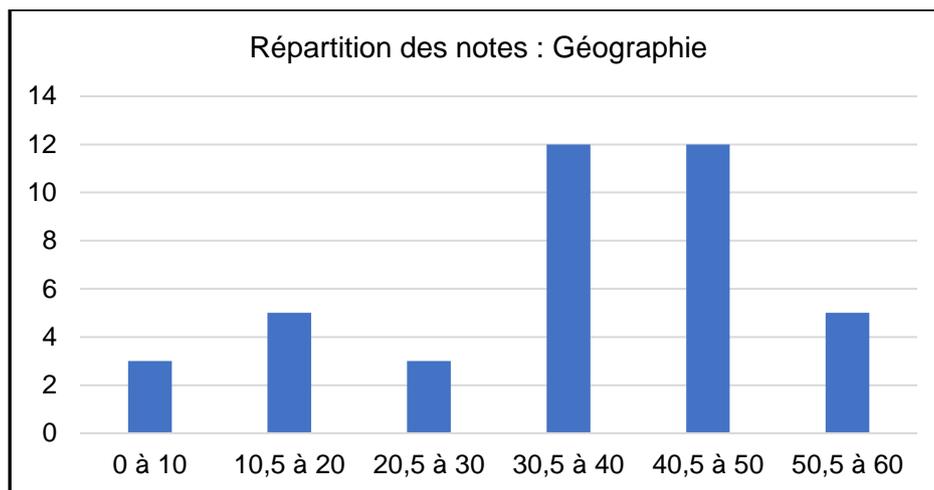


Domaine : Géographie

Nombre de candidats ayant choisi ce domaine : **40**

Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
3	5	3	12	12	5

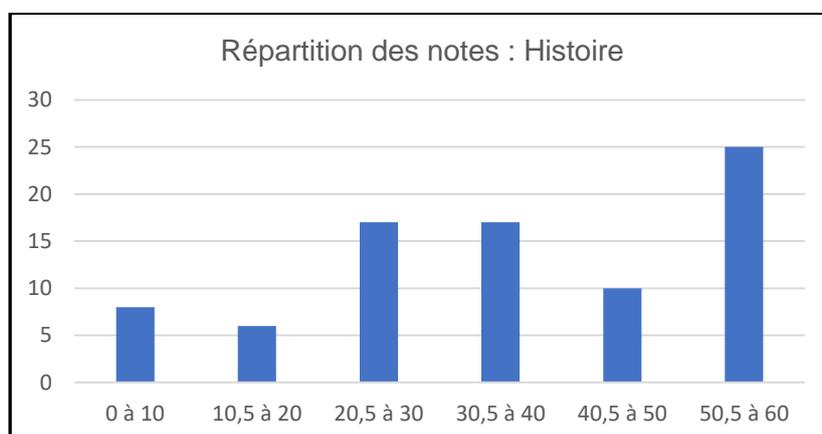


Domaine : Histoire

Nombre de candidats ayant choisi ce domaine : **83**

Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
8	6	17	17	10	25

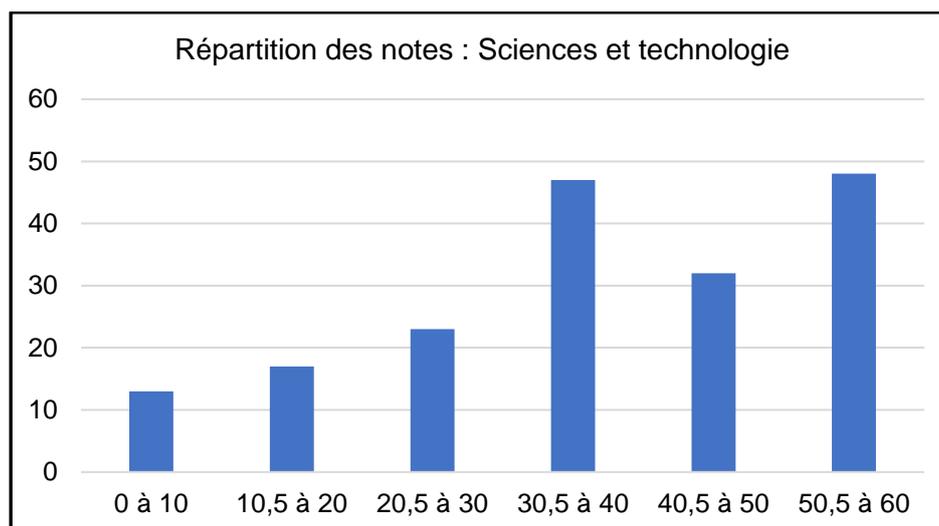


Domaine : Sciences et Technologie

Nombre de candidats ayant choisi ce domaine : **180**

Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
13	17	23	47	32	48



3. Les dossiers

Rappels préliminaires :

À quelques rares exceptions près, les dossiers étaient cette année encore tout à fait conformes, en termes de présentation comme de contenus, aux consignes prévues par les textes réglementaires.

Les candidats doivent cependant adopter une présentation claire, s'inspirant des recommandations données sur le site Internet académique du rectorat (ac-dijon.fr), une présentation qui différencie clairement la partie théorique de la partie pratique de la séquence.

Les documents utilisés doivent impérativement être identifiés, les textes ou citations, repris intégralement doivent apparaître clairement avec le nom de leur auteur (ou, dans certains cas, le site dont ils sont extraits). Ils doivent être soignés, lisibles (copier/coller de bonne qualité).

Les sources doivent être vérifiées et hiérarchisées. **Les commissions procèdent à des vérifications systématiques d'un certain nombre d'éléments sources du dossier.**

Ainsi il arrive que des candidats aient à répondre de la copie partielle ou intégrale de leur dossier sur Internet. C'est une attitude totalement inacceptable. Même si le dossier professionnel n'est pas en lui-même évalué, ce type de pratique a toutes les chances de

renvoyer à la commission l'image d'un candidat peu investi et d'une éthique qui ne manque pas de questionner.

Comme les années passées, les dossiers représentaient un panel assez diversifié du point de vue des contenus et de la qualité des propositions rapportées, et les sujets abordés ont été, cette année encore, plus variés et souvent, le risque pris pour ce changement a été payant.

Il faut cependant conseiller aux candidats de ne pas situer leur sujet dans une zone trop en marge des programmes et de **s'assurer que les documents d'ajustement n'ont pas modifié les répartitions sur les cycles** au point de rendre le sujet traité « hors programmes », ce qui est arrivé à plusieurs d'entre eux.

Les candidats se sont montrés globalement bien préparés, tant pour l'exposé du dossier que pour l'entretien qui le suit. Dans leur construction, les séquences se sont détachées des standards habituels des années précédentes, ce qui a été, le plus souvent, favorables aux candidats.

Pourtant, il apparaît que, pour trop de candidats, les éléments théoriques ne sont pas assez maîtrisés et lorsqu'ils le sont, ils se limitent trop souvent aux stricts éléments rédigés dans le dossier. Certains candidats doivent d'ailleurs les relire pour répondre aux questions des commissions et, lorsqu'ils ne semblent pas « découvrir » ce qu'ils ont écrit, ils se montrent incapables d'appréhender ces éléments au moment de les expliciter.

Pour ce qui concerne les sources et les appuis théoriques, il est regrettable de devoir rappeler qu'il faut élargir et approfondir ses connaissances par la lecture d'ouvrages et dépasser la simple consultation de sites Internet. Citer des sources impose que le candidat soit en capacité d'en connaître le contenu et de pouvoir justifier, dans son dossier, des apports et de l'impact de ces lectures sur les choix opérés dans sa séquence.

Les membres des commissions souhaitent faire remarquer que, quelle que soit la qualité des sites explorés, **un dossier ne saurait se suffire d'une simple sitographie, ce qui a encore été le cas dans bien des dossiers de cette année.**

De même, certains candidats semblent placer sur un même plan d'égalité des sites ou blogs personnels trouvés sur internet et des références institutionnelles telles qu'Eduscol ou le site du ministère de l'éducation nationale. La pertinence de ces choix ne manque pas de questionner là aussi.

Il est attendu d'un candidat qu'il se soit tenu informé des progrès récents et des nouveautés de la recherche, au moins dans le domaine présenté. **La lecture « à haute voix » du dossier en guise de présentation est à proscrire, ce qui ne veut pas dire que le candidat n'a pas le droit de s'appuyer sur le dossier qui lui est remis.**

Sur d'autres points, les propositions des candidats sont très diverses. Les constats et conseils suivants restent donc d'actualité :

- **Une bonne connaissance du développement de l'enfant** (et cela dans tous les niveaux quel que soit le cycle) est nécessaire. La connaissance du socle commun et des programmes semble un minimum exigible, même s'il n'est pas demandé d'en faire une présentation exhaustive. À ce titre, il convient de noter que si Piaget est et reste une référence, il a été, depuis, très largement contesté, complété, dépassé par un certain nombre de recherches et de progrès scientifiques et techniques. Par conséquent il importe que les candidats réactualisent leurs références concernant le développement de l'enfant et les sciences cognitives pour au moins les compléter par d'autres approches.

- **L'enseignement spiralaire n'est que peu abordé.**
- Les séquences proposant **une réelle mise en activité des élèves sont rares** même si les candidats les présentent ainsi. Les modalités réellement mises en œuvre restent souvent très transmissives sous des approches qui se voudraient constructivistes.
- **L'évaluation** a été globalement bien intégrée dans les séquences proposées (abordées de manière moins superficielle), même si elle reste encore insuffisamment maîtrisée et exploitée. Cependant, on continue à attendre des candidats qu'ils soient en capacité de prendre en compte **avant la séance** la diversité des élèves qui leur seront confiés afin d'éviter les échecs et les difficultés plutôt que de tenter de remédier ces difficultés à posteriori. **L'accessibilité des séances d'apprentissage par tous les élèves est à rechercher comme point de départ de la construction d'une séquence. Les candidats qui montrent une bonne maîtrise de ces éléments sont souvent aussi les candidats qui obtiennent les meilleurs résultats.**
- La **transversalité** est le plus souvent abordée. Elle n'est cependant pas assez anticipée et les compétences visées sont trop souvent cloisonnées au domaine présenté. La plupart des candidats demeurent, sur ce domaine, assez superficiels. Les notions de tâche complexe, de situation problème et de projet, sont très insuffisamment maîtrisées.
- **Attention à l'orthographe !** Le nombre d'erreurs orthographiques trouvées, cette année encore, dans certains dossiers est simplement inacceptable.
- **L'école entre dans l'ère du numérique. Il ne semble plus acceptable que de jeunes candidats construisent encore des séquences d'apprentissage ne prenant pas en compte les usages du numérique de manière réfléchie et concrète.** Cette année encore certains candidats ont su, avec beaucoup de justesse, intégrer dans leur séquence des supports numériques qui n'étaient pas juste des pis-aller, mais bien de réels supports aux apprentissages des élèves. Les commissions ont toujours accueilli ces propositions avec beaucoup d'intérêt et ils n'ont pas manqué de tirer le meilleur parti de présentations dynamiques et vivantes. Par ailleurs, **il est inutile de fournir un support numérique s'il n'est pas utilisé lors de l'exposé.**

Certains candidats ont soutenu, cette année encore, leur dossier d'un support numérique. Il est important en cela de rappeler que le support utilisé ne soit pas une reprise du texte du dossier mais qu'il apporte une autre dynamique ou complète le descriptif ou l'approche du dossier par une entrée en matière différente. **Là encore, à l'ère du numérique, un enseignant doit se montrer capable de ce type d'exercice qui démontre à la fois ses compétences personnelles d'utilisation des outils mis à sa disposition mais aussi ses capacités de synthèse, d'expression et de décentration. Quelques candidats, trop rares, se sont montrés brillants dans cet exercice, qu'ils en soient félicités et qu'ils sachent que cette pratique n'a pu que servir leurs propos.**

Plus spécifiquement :

Sciences

Cette année, les membres des commissions ont constaté qu'un équilibre des dossiers entre les sciences naturelles d'une part et les sciences physiques et la technologie d'autre part, s'est maintenu. C'est un point positif.

Certains candidats ont fait le choix risqué d'aborder des sujets extrêmement pointus. Si ce choix a pu s'avérer quelquefois intéressant, il convient absolument de s'assurer que les sujets choisis entrent bien de manière explicite dans le cadre des programmes et ne résultent pas de la simple interprétation d'un mot ou d'une phrase issue de programmes déjà bien assez riches. Dans un thème comme « les oiseaux », on ne pourra certes que retrouver des éléments propres aux programmes, mais la distance est parfois très grande et peut conduire à une possible dispersion peu favorable au candidat.

De nombreux candidats proposent une approche liée à la démarche d'investigation en sciences. Il serait bon que les séquences reprennent cette démarche et **qu'ils en maîtrisent au moins les contenus**. Par exemple, l'étude documentaire fait certes partie des possibilités, mais il est dommage que l'on se cantonne à cette seule étude dans une démarche d'investigation.

Il semble important de redire aussi aux candidats que la démarche scientifique s'appuie d'abord sur l'observation et la manipulation du réel avant l'introduction du document et/ou de la modélisation.

Les travaux et approches didactiques de la fondation « La Main à la Pâte » sont très souvent cités. Encore faut-il, lorsque c'est le cas, connaître correctement les démarches inhérentes à ces dispositifs et savoir les mettre en pratique.

Enseignement civique et moral

Les prestations des candidats se sont montrées assez disparates cette année encore. Quelques uns ont su établir un véritable lien entre les bases scientifiques exposées et la séquence présentée.

Histoire Géographie

Lorsque cela est possible, le lien entre l'actualité et le sujet exposé est apprécié.

Une connaissance minimale de la géographie de la France est indispensable (savoir situer une grande ville, une région ...) surtout quand ces éléments sont évoqués ou étudiés dans le dossier.

En histoire, les fondamentaux chronologiques doivent être maîtrisés. On a quelquefois des doutes sur l'auteur du dossier au vu du manque d'appropriation de ce dernier par le candidat lui-même. En général, les documents supports sont pertinents. En revanche, leur exploitation n'est pas toujours en phase avec les objectifs et les compétences visés. Ces documents doivent être accompagnés d'un minimum d'informations : date, auteur, ouvrage source.

Certains candidats rencontrent des difficultés à situer le sujet présenté dans des temps historiques, même proches, et dans une chronologie plus générale et dont la connaissance semble essentielle. Les liens existants entre les événements historiques sont insuffisamment maîtrisés. Certaines notions sont peu creusées. La démarche de l'historien n'est pas abordée.

Cette année encore, le jury s'est interrogé sur le manque de diversité dans le choix des sujets présentés. Certaines périodes ou thématiques ne sont jamais abordées et apparaissent pourtant pleinement dans les programmes.

Arts visuels et histoire des arts

Il s'agit de faire des choix dans les documents proposés, et non de recueillir telles quelles des informations encyclopédiques pour les compiler.

Il est important de bien mettre en évidence les notions précises, les acquisitions effectives des élèves sans s'arrêter aux objectifs généraux.

Il convient d'afficher des thèmes suffisamment bien choisis pour qu'ils permettent d'amener les élèves à des situations de création et d'expression.

Les œuvres et supports utilisés pour la présentation gagnent à être projetés chaque fois que cela est possible pour appuyer le propos.

Les thèmes choisis par les candidats devraient avoir fait l'objet d'une exploration plus approfondie : rigueur en termes de concepts, connaissances historiques du domaine (mouvements, artistes, temps forts...).

Certains candidats sont en grande difficulté lorsqu'il s'agit de faire des propositions en dehors du champ strict présenté dans le dossier : autre domaine artistique, autre cycle, autres supports, autre moyen d'expression... Les candidats faisant preuve d'inventivité et d'imagination sont toujours favorisés par leurs propositions.

Enfin, la plupart des candidats se cantonnent à proposer des thématiques « traditionnelles » des arts visuels. D'autres domaines (photo, cinéma, cinéma d'animation, sculpture...) seraient tout à fait appropriés à cette épreuve.

Musique

Il convient aussi de s'informer sur les éléments récents de recherche, de bien adosser les fondements scientifiques à la didactique qui doivent être liés pour développer la partie pédagogique. Les candidats doivent faire preuve de culture générale et de culture artistique. Des erreurs sont trop souvent commises, par exemple, entre « chanson » et « musique » et « auteur » et « compositeur ». Pendant l'exposé un support audio bien choisi peut utilement illustrer le propos (courts extraits sonores, témoignages d'un projet conduit...) rendant l'exposé vivant et documenté.

Il faut approfondir les liens entre la musique et l'histoire des arts et se questionner plus avant sur les enjeux de la musique et sur son impact sur les élèves au sein de la classe ou de l'école.

Enfin, la maîtrise, même excellente, d'un seul domaine n'est pas suffisante. Le candidat doit être en mesure de montrer au jury que **ses connaissances générales comme musicales** dépassent le seul domaine présenté, et établir des liens au sein de l'ensemble des domaines de l'éducation musicale.

L'exposé

Durée moyenne : **18,40** minutes (exposé le plus court : 8 minutes). Peu nombreux ont été les candidats qui ont dû, cette année, être arrêtés par la commission au terme des 20 minutes et, dans leur grande majorité, les exposés montraient une très bonne maîtrise du temps et une préparation sérieuse de ce point de vue.

Lorsqu'ils étaient accompagnés d'éléments numériques (21,6 % des dossiers présentés), ces **éléments numériques ne sont pas toujours exploités**. Ils ne sont même pas du tout utilisés dans certains cas, lors de l'entretien. **Des éléments de conseils dans ce domaine figurent dans la partie « dossier » de ce rapport.**

Les domaines choisis étant le plus souvent des domaines de formation spécifique des candidats, certains se montrent, lors de l'entretien, en grande difficulté pour synthétiser l'essentiel des connaissances qui doivent être la base des apprentissages proposés en classe.

Conseils et recommandations aux candidats :

- Lors de la présentation, il faut absolument éviter de faire une « lecture » ou d'apprendre « par cœur » le dossier pour le réciter devant la commission. On attend du candidat qu'il ait déjà pris des distances au regard des propos écrits et qu'il puisse, de manière réflexive, montrer que sa réflexion, depuis les séances présentées, a encore cheminé et se prolonge.
- Faire un plan introductif et s'y tenir. Faire ressortir les points essentiels (le cas échéant, s'affranchir de la chronologie associée au dossier). Les candidats doivent se décentrer du dossier lors de leur présentation, en compléter l'approche. **Certains candidats ont pris l'option d'une entrée transversale au dossier afin d'enrichir leur première approche. Ils ont été remarqués.**
- Comme dans le dossier, on peut veiller à l'équilibre entre théorie et pratique dans la gestion du temps de l'exposé mais, là encore, certains candidats ont préféré une présentation plus longue de leur séquence en étayant leurs choix et leurs options pédagogiques des éléments théoriques proposés. Ils ont, eux aussi, été remarqués.
- Lors de la présentation (et lors de l'entretien), montrer que l'on maîtrise les éléments théoriques **au-delà des simples éléments présentés dans le dossier**. Les connaissances des outils institutionnels sont souvent bien maigres, elles devraient pourtant se poser comme le fondement des arguments et des connaissances.
- Lorsqu'un candidat appuie son exposé sur des citations et reprises textuelles d'auteurs, il est souhaitable qu'il connaisse à minima les idées de l'auteur cité.
- Montrer l'articulation entre les savoirs fondamentaux, les références scientifiques et les aspects pédagogiques. La maternelle, plus spécifiquement, n'est pas un « sous-domaine » dans les apprentissages. Connaître ses fondements, les nouveautés la concernant dans les domaines de la recherche est indispensable.
- Organiser son exposé, « séquencer » son propos, pour se détacher d'une linéarité peu favorable à l'écoute.

L'entretien

D'une manière générale, cette année encore, les séquences présentées étaient plus abouties et plus diversifiées dans leur forme que lors des années précédentes.

Les connaissances dans le domaine abordé ne constituent pas l'essentiel. Ce sont d'abord les compétences de l'enseignant en devenir qui sont observées : bon sens, réactivité, capacité à se décentrer pour s'approprier une proposition de la commission, réflexivité et capacité d'analyse de sa propre expérience (lorsqu'elle est mise en avant par le candidat).

Les candidats capables de proposer déjà une analyse distanciée de leur séquence ou qui sont capables de la reconstruire à partir d'une source différente se distinguent toujours. Loin de laisser penser à une faiblesse pédagogique ou didactique (tout à fait normale à ce stade de la formation), cette compétence, sans exagération, témoigne d'une disposition et d'une capacité réflexive toujours intéressante. L'idée n'est pas de défendre sans flexion le dossier présenté mais bien de le compléter, de montrer que l'on est capable de s'en décentrer, d'envisager autrement l'approche proposée.

Il est souhaitable que les enseignants formateurs qui reçoivent les futurs candidats dans leur classe lors des stages les laissent mettre en pratique leur séquence. La séquence support doit être, autant que possible, élaborée de manière plus précoce afin de profiter des stages en immersion lorsqu'ils sont possibles. Les candidats ayant pu mettre en pratique partiellement ou totalement leur séquence s'en sont presque toujours montrés avantagés.

Certains candidats, plus rares cette année cependant, sont sur la défensive, ce qui nuit pour beaucoup aux échanges. Les questions des commissions ne doivent pas être perçues comme des attentes à « une » bonne réponse. Même si quelquefois le jury tente de guider le candidat dans sa réflexion, il leur souhaite surtout de s'ouvrir à d'autres possibles.

Lors de l'entretien, de trop nombreux candidats se montrent très limités sur les éléments théoriques proposés et se montrent en difficulté dès que l'on s'éloigne, même très peu, du dossier.

Lors de l'entretien, le candidat doit adopter une gestuelle et un positionnement physique respectueux. La posture et la manière de communiquer sont importantes et peuvent préfigurer la capacité à s'adresser à un public d'élèves (dynamisme, capacité à se placer en réelle situation d'échange, capacité à accepter de se remettre en question).

Conseils et recommandations aux candidats :

- Adopter une posture, un niveau de langage et une tenue vestimentaires adaptés et corrects,
- Prendre en compte les questions posées. L'entretien se situe dans un dialogue et des échanges ouverts,
- Éviter la « pensée à haute voix »,
- Savoir prendre du recul par rapport aux choix effectués et mis en avant dans le dossier,
- Maîtriser *a minima* les concepts présentés dans le dossier,
- Être capable de comprendre les difficultés apparaissant pour les élèves (trop de documents, questions trop générales, demande inappropriée en fonction des programmes etc.),
- Pouvoir proposer d'autres supports ou documents (œuvres artistiques...) et essayer de « reconstruire » certaines séquences, à la demande du jury, si celui-ci estime, par exemple, que la démarche est trop guidée, ou trop imprécise, etc...
- Être capable de faire des propositions dans un autre cycle, en restant sur le sujet abordé dans le dossier, ce qui montre que l'on sait s'adapter et que l'on est capable, même en temps limité, de réflexion constructive,
- Savoir se questionner sur l'activité de l'élève : le questionnement proposé par le maître est-il inducteur, suffisamment riche, ouvert, productif ? Que fait réellement l'élève, comprend-il ce que l'on attend de lui, les objectifs affichés sont-ils réalistes ?
- Établir des réseaux entre des notions, entre des champs disciplinaires (Ex : Histoire des Arts et Littérature...)

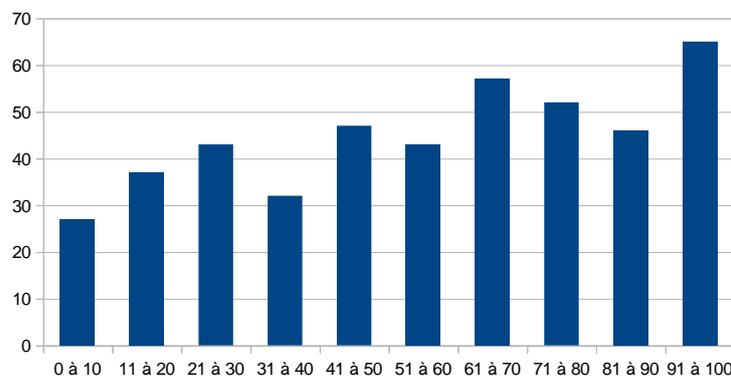
III - ORAL 2 : ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

1. Nature de l'épreuve

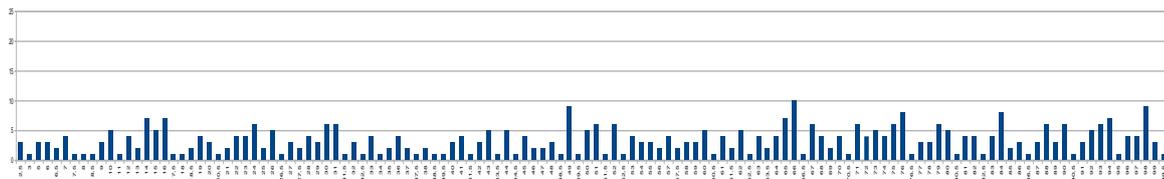
L'épreuve comporte deux parties :

- éducation physique et sportive (EPS) épreuve notée sur 40 points
- connaissance du système éducatif français épreuve notée sur 60 points.

Répartition des notes obtenues sur l'ensemble de l'épreuve 2



Moyenne générale = **56,5** sur 100 / Médiane = 60



La note la plus faible « 2,5 » a été attribuée trois fois,

La note la plus haute « 100 » a été attribuée vingt et une fois.

PREMIÈRE PARTIE : ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

1. Nature de l'épreuve

Le jury propose au candidat un **sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA)** praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet se rapporte soit à la progression au sein d'un cycle d'activités portant sur l'APSA ou la pratique physique et corporelle considérée, soit à une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice relative à cette même APSA ou pratique physique et corporelle.

Le **candidat expose ses réponses (dix minutes) et s'entretient avec le jury (vingt minutes)**.

Il s'agit :

- d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire ;

- d'apprécier un premier niveau de maîtrise des procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel ;
- d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision ;
- d'évaluer la capacité du candidat à prendre appui sur ses pratiques personnelles ou d'encadrement pour l'enseignement de l'EPS à l'école.

Même si l'évaluation de la prestation du candidat lors de la deuxième épreuve d'admission ne s'exprime que par une seule note sur 100, il faut rappeler que celle-ci résulte de la somme des deux notes attribuées aux deux parties de l'épreuve.

40 points sont attribués à la première partie (EPS),

L'organisation de l'exposé doit permettre ainsi de traiter des points suivants (premier niveau de maîtrise des procédés didactiques courants) : activité située dans le champ d'apprentissage, présentation des objectifs, contenus, démarches, obstacles possibles, modalités de différenciation, procédures d'évaluation (critères de réussite), présentation des raisons qui ont présidé aux choix pédagogiques retenus, pertinence de l'argumentation ; place de l'EPS dans l'éducation à la santé, prise en compte de la sécurité.

Le candidat doit également faire preuve d'une expression orale adaptée (correction, clarté, justesse).

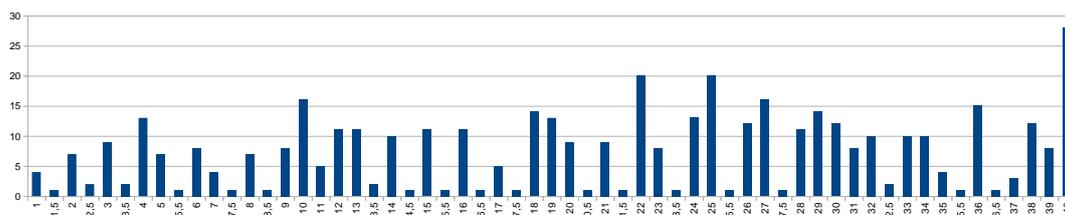
Tout comme pour l'entretien qui suit, le candidat doit être capable d'adopter une attitude respectueuse des codes de communication, conforme à la posture d'un éventuel futur enseignant (posture physique, tenue vestimentaire, gestuelle, regard, maîtrise des émotions, écoute, ...).

2. Présentation des résultats

- Répartition des notes.

Moyenne générale EPS = 21,9

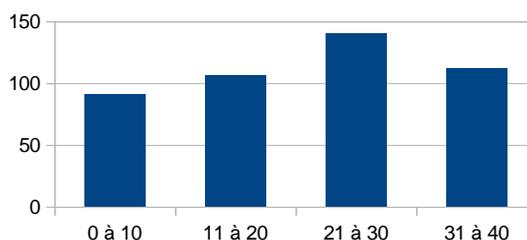
Médiane = 22



Les notes s'échelonnent de 1 à 40.

La note 1 a été attribuée quatre fois, la note 40 a été attribuée vingt-huit fois.

Quartiles



Activités proposées :

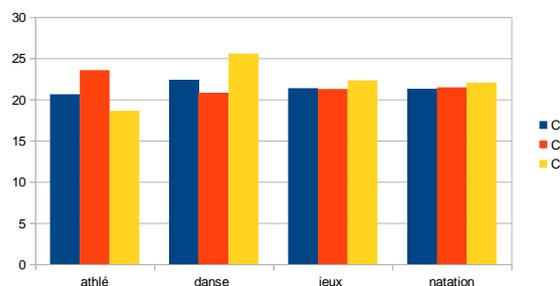
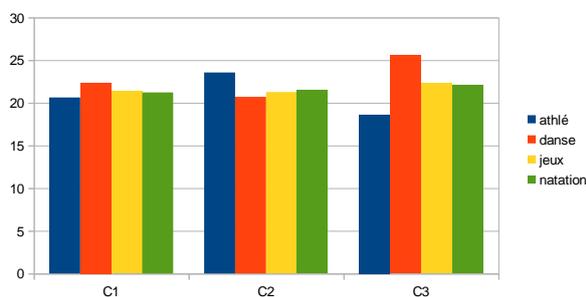
Les candidats peuvent être interrogés sur les quatre champs d'apprentissage présents dans les programmes de l'école élémentaire ou les quatre objectifs du domaine « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » en Maternelle. Les sujets portent cependant sur les activités majoritairement pratiquées dans les écoles. Les activités retenues comme support des sujets proposés aux candidats sont parmi celles publiées par l'arrêté du 13 mai 2015.

Pour le concours 2019, l'académie de Dijon a retenu les quatre activités suivantes : activités athlétiques, activités aquatiques, jeux et sports collectifs, danse.

Ainsi, 17 sujets EPS ont été proposés, répartis dans les quatre champs ou objectifs et dans les différents niveaux d'enseignement à l'école maternelle et élémentaire.

Répartition des notes obtenues sur 40 (exposé + entretien)

	Activités athlétiques	Danse	Jeux traditionnels et jeux collectifs jeux sportifs collectifs	Natation	
Maternelle	20,6	22,93	21,3	22,2	21,4
Cycle 2	23,5	20,7	21,2	21,4	22
Cycle 3	18,6	25,5	22,3	22	22
	21,4	22,9	21,8	21,5	21,8



Les notes obtenues dans les différentes activités sont relativement proches.

Globalement, ce sont les activités athlétiques en cycle 3 qui sont les moins bien réussies cette année.

Le jury constate comme en 2018 un bon niveau de préparation des candidats.

Les textes officiels qui organisent l'éducation physique sont connus et les propositions de réponses aux sujets concernant chacun des niveaux d'enseignement sont étayées. Il n'est pas attendu une connaissance exhaustive des textes officiels mais il est conseillé de lire et d'analyser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que l'ensemble des programmes, de s'interroger sur les enjeux éducatifs des objectifs du domaine « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » à l'école maternelle et les compétences générales travaillées pour les approfondir aux cycles 2 et 3. Le recours aux documents ressources des programmes, disponibles sur Eduscol, peut se révéler utile pour se préparer au concours.

Les candidats répondent de manière mieux argumentée sur la place de l'EPS dans l'éducation à la santé. Un grand nombre de candidats connaît la définition donnée par l'Organisation Mondiale de la

Santé. Par contre, pour un nombre plus important, la contribution de l'éducation physique et sportive à l'éducation à la santé se résume aux bonnes habitudes de pratique physique. Les bons candidats analysent les différentes composantes de la santé pour les contextualiser et les rendre opérationnelles dans leurs propositions pédagogiques. Si ce point n'est pas traité spontanément par le candidat le jury aborde cette thématique au cours du questionnement.

Les réponses aux questions portant sur les pratiques sportives personnelles du candidat et sur les types d'activités sportives qu'il peut encadrer ou animer sont d'autant plus pertinentes qu'elles s'appuient sur l'analyse de ses propres pratiques d'activités physiques.

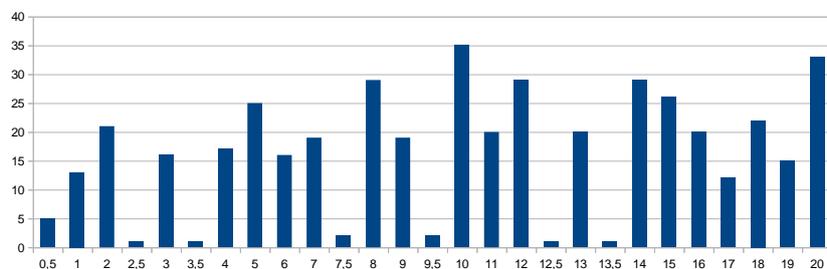
- **La préparation**

Elle s'effectue dans le cadre des 3 heures consacrées aux deux parties de la deuxième épreuve orale (EPS et système éducatif). Les sujets proposés sont libellés de façon identique. Ils indiquent l'activité physique, sportive ou artistique support de l'enseignement, le niveau de cycle et de classe. Les candidats disposent de la situation à traiter, accompagnée d'éléments utiles (règles de jeu par exemple, mais pas des programmes). Le sujet expose une situation de classe à partir de laquelle le candidat est amené à construire ses réponses (proposition de situation, progression). Le candidat est amené à traiter des éléments constituant la séquence : objectifs, contenus, démarches et procédure d'évaluation, et à présenter les raisons qui auront présidé à ses choix pédagogiques.

Globalement, le temps dédié à cette préparation est bien utilisé pour organiser les propos de l'exposé.

- **L'exposé**

Répartition des notes sur 20 obtenues à l'exposé



Les candidats exposent leurs réponses au sujet pendant 10 minutes puis sont interrogés par le jury pendant 20 minutes. Les exposés débutent, relativement souvent, en situant l'EPS dans les programmes. Les candidats ont une bonne connaissance des compétences en EPS et des attendus liés à la sécurité des élèves. La contextualisation pédagogique réglementaire est généralement satisfaisante. La problématique est parfois bien intégrée dans la présentation. La compétence visée est souvent citée. Globalement la plupart des candidats font un effort d'organisation personnelle de leurs propos. Les exposés sont préparés, voire anticipés.

Lorsque l'introduction est longue, avec une tendance à beaucoup contextualiser, les séquences présentées sont alors minimales et les situations parfois inadaptées. Trop de candidats perdent du temps avec des préambules trop longs qui ne leur permettent pas d'analyser avec beaucoup de précisions les situations proposées. Certains candidats restent parfois dans une logique de cumul d'activités plus que d'apprentissages et ne font pas émerger le caractère progressif des

apprentissages. Les conduites des élèves sont relativement bien identifiées. Les candidats sont généralement attentifs à l'âge des élèves et à leur développement moteur.

Lorsque le candidat ne fait pas d'hypothèses des besoins des élèves, les déclinaisons pédagogiques ne sont pas suffisamment pertinentes. La présentation de situations concrètes est relativement fréquente mais la faisabilité des séances n'est pas toujours satisfaisante. Les candidats qui ont fait l'effort de se centrer sur le sujet proposent des situations en tentant de les analyser au niveau pédagogique et didactique. Les connaissances didactiques se révèlent cependant encore approximatives : critères de réussite, composantes de l'activité, conduites typiques, dispositif, but pour l'élève. Le jury note également parfois une méconnaissance du développement moteur de l'enfant. Les candidats proposent peu de modalités d'évaluation pour l'enseignant. Le premier objectif de l'EPS (répondre au besoin de mouvement, de développement d'habiletés motrices) est trop rarement perçu comme prioritaire.

L'éducation à la santé et les liens transversaux sont relativement peu abordés spontanément. Ces points restent trop souvent convenus et artificiels. La langue comme outil et objectif d'apprentissage est encore trop rarement envisagée. La dimension « citoyenne » de l'EPS est peu évoquée.

La gestion du temps est assez bien maîtrisée par la plupart des candidats. Les candidats ont su, dans l'ensemble, présenter un exposé construit dans le temps imparti. Il est observé qu'en deçà de 7 minutes, les notes attribuées sont majoritairement basses. La gestion du temps peut être un élément pertinent pour évaluer la compétence d'un candidat à s'exprimer, à convaincre dans un temps contraint. La volonté de vouloir présenter un maximum de points, avec un débit très rapide, nuit souvent à la clarté de l'exposé et ne permet pas de mettre en évidence ce qui est essentiel. Attention au langage familier parfois employé.

Les meilleurs candidats identifient des éléments pertinents de la situation ou de la progression proposée. Ils n'ont pas de difficultés à expliquer les concepts cités dans leur exposé. Ils précisent et illustrent leur propos. Ils adaptent les contenus d'enseignement, les démarches pédagogiques au champ de l'EPS et au niveau d'enseignement concernés. L'évocation d'outils pédagogiques concrets, adaptés, valorise les propositions. Les capacités d'analyse et le sens critique permettent au candidat de réussir.

Leur propos est nuancé et relativisé. Ils prennent en compte notamment les caractéristiques des élèves, les programmes en cours ainsi que le socle commun, dont ils maîtrisent les contenus.

Ils assurent une très bonne gestion de leur temps et font preuve d'une expression claire et structurée.

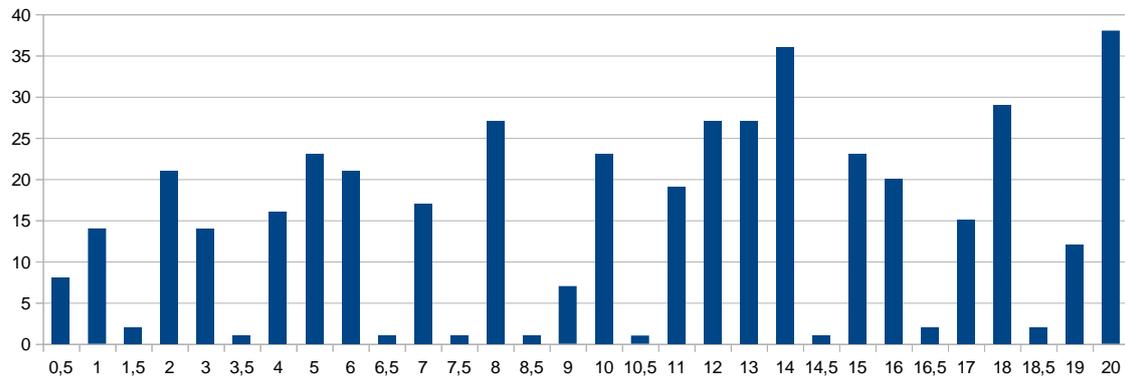
Recommandations et conseils aux candidats

Le jury attend des candidats qu'ils soient capables de :

- prendre en compte les éléments de contexte : lire attentivement le sujet pour s'approprier la problématique ciblée par le sujet ;
- élaborer une introduction, construite autour de la présentation de l'activité concernée par le sujet et de ses composantes ;
- présenter l'activité en liaison avec les textes EPS et le socle commun de manière brève ; la majorité du temps d'exposé doit être consacrée aux situations d'apprentissages ;
- éviter de lire le sujet en guise d'introduction ;
- éviter de lire les notes construites lors du temps de préparation, s'en détacher pour s'adresser véritablement aux membres du jury ;
- situer l'activité proposée dans le champ d'apprentissage des programmes ;
- définir avec exactitude l'APSA ; montrer qu'elle est un moyen d'atteindre les compétences des programmes ;
- proposer des situations d'apprentissage en envisageant des hypothèses sur les conduites typiques décrites ;
- ne pas calquer des situations apprises par cœur ; ne pas hésiter à prendre appui sur des expériences personnelles ;
- proposer une progression dans la construction d'une séquence (module) ainsi que dans la séance ;
- développer une réflexion sur la mise en œuvre des activités avec une réelle prise en compte de la diversité des élèves ;
- illustrer les propos par des exemples , concrets et plausibles ;
- présenter les hypothèses sur les obstacles possibles rencontrés par les élèves au regard des situations d'apprentissage choisies ;
- s'appuyer sur les trames de variance pour montrer sa capacité à faire évoluer les situations (simplifier ou complexifier) ;
- illustrer un ou des axes d'éducation à la santé en lien avec le sujet ;
- penser à évoquer la sécurité des élèves ;
- être capable de se questionner et de remettre en cause les propositions de départ ;
- faire des liens avec d'autres disciplines ;
- penser à la possibilité d'utiliser le tableau à disposition ;
- être attentif au langage employé (formes verbales, syntaxe), les expressions familières sont à proscrire ;
- conclure en prenant de la distance, en proposant des axes de réflexion sous forme d'élargissements ou de prolongements possibles et en gérant le temps.

- **L'entretien avec le jury**

Répartition des notes sure 20 obtenues à l'entretien



L'entretien permet d'évaluer l'aptitude du candidat :

- à communiquer, à cerner les questions posées et à analyser des situations, à réagir ;
- à construire des réponses argumentées pour expliquer et justifier ses choix pédagogiques et didactiques ;
- à maîtriser des concepts présents ou sous-tendus dans l'exposé, à maîtriser des connaissances liées à la discipline ;
- à mobiliser ses connaissances pour concevoir et organiser un enseignement s'inscrivant dans les programmes de l'école primaire ;
- à prendre en compte des liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant.

Il est également attendu que le candidat puisse prendre appui sur ses pratiques personnelles, d'animation, d'encadrement dans le cadre d'un enseignement à l'école.

Le questionnement balaie les trois champs retenus par l'arrêté du 19 avril 2013 : la réponse au sujet, la connaissance de la place de l'EPS dans l'éducation à la santé, puis l'élargissement du questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut encadrer ou animer.

Le jury tient particulièrement compte de la capacité du candidat à faire évoluer ses réponses en fonction du questionnement. L'entretien débute ainsi en prenant appui sur les propos du candidat pour lui permettre de préciser les notions abordées. Cela se concrétise notamment par l'illustration de situations, de consignes. Les premières questions peuvent par exemple porter sur l'organisation, le choix des contenus d'enseignement avec les hypothèses d'obstacles, la structuration des tâches, des séances, du cycle d'activités, des éléments relatifs à la sécurité des élèves, à l'organisation des groupes, à la présentation des tâches, à la mise en activité des élèves.

Aucune question posée par le jury n'est malveillante, le jury cherche à obtenir des précisions. La bienveillance du jury a pour objectif de permettre au candidat de s'exprimer pleinement. Le jury n'attend pas de « bonnes » réponses mais la manifestation d'une capacité à penser la solution d'un problème professionnel, de manière cohérente et argumentée. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils soient spécialistes des APSA, mais ils doivent pouvoir utiliser leurs connaissances, même partielles, pour proposer des réponses cohérentes et réalistes dans le cadre de l'enseignement de l'EPS dans le premier degré. La connaissance des objectifs en maternelle et des champs

d'apprentissage aux cycles 2 et 3 permettent de donner du sens aux enseignements en EPS. Le jury n'attend pas une utilisation de termes spécifiques liés à la didactique de l'EPS mais s'intéresse plutôt à la capacité du candidat à expliciter ce qu'il associe aux mots utilisés (par exemple, la séquence, le module). La notion de tâche comprenant des buts précis, des critères de réussite et éventuellement des manières de faire attendues cette connaissance est utile. Les candidats doivent être en mesure de situer leurs propositions au sein d'un cycle d'activités suffisamment long (au moins une dizaine de séances) pour envisager des apprentissages structurés. Ils doivent identifier clairement les différentes phases du cycle d'activités : phase de découverte (entrée dans l'activité), situation de référence, phase d'entraînement ou de structuration, phase de bilan, de réinvestissement. L'illustration des propos par des schémas peut se révéler un véritable appui lors de l'exposé.

L'argumentation est un élément important dans la constitution de la note. Un candidat proposant seulement la mise en activité des élèves par un aménagement du milieu ou des règles de jeu ne peut espérer obtenir une très bonne note. Tout d'abord il importe de bien identifier les élèves auxquels on s'adresse. La prise en compte de leur niveau de développement aux plans cognitifs, moteur, relationnel et affectif et des modes d'apprentissage à privilégier revêt une grande importance pour faire des propositions réalistes de mise en œuvre.

Les candidats peinent quelquefois à mobiliser leurs connaissances et les procédures pédagogiques. Les candidats comprennent les questions mais ne perçoivent pas toujours les enjeux d'apprentissage. Le questionnement vise à évaluer les connaissances des candidats en termes de construction des apprentissages en EPS. La connaissance des programmes de l'école, du socle commun, peut être un point d'appui pour l'argumentation.

Un grand nombre de candidats est en capacité de réagir positivement et d'avoir un regard critique sur les propositions faites.

L'évocation de la pratique personnelle permet à certains candidats de développer une argumentation adaptée à l'enseignement. Le questionnement du jury repose sur l'ensemble des pratiques physiques constituant le vécu corporel du candidat. Il peut s'agir de pratiques qu'il a connues lorsqu'il était élève ou étudiant, de ses pratiques actuelles ou de celles qu'il encadre. Il ne s'agit pas de montrer que l'on est un sportif accompli, mais bien de faire appel à l'analyse de ses expériences positives ou négatives dans le domaine des pratiques physiques afin d'en retirer des éléments de réflexion, d'analyse et d'action pour son enseignement. Les candidats ont bien anticipé le questionnement sur ce thème mais beaucoup arrivent avec des réponses préparées, récitées. Le jury apprécie les analyses authentiques, reposant sur des pratiques vécues plutôt que des propositions factices ou artificielles. Les expériences d'encadrement d'enfants se révèlent plutôt rares, très souvent bénéfiques pour envisager des transpositions à l'enseignement.

Les meilleurs candidats font preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de prise de distance afin de mettre en évidence les aspects fondamentaux de leur démonstration. Ils montrent des connaissances, en particulier lorsqu'elles sont utiles à la démonstration engagée : connaissances relatives à l'EPS à l'école (contenus, programmes, organisation, cycles...), au domaine d'activité retenu et au développement de l'enfant. Ils effectuent des choix pertinents en lien avec leur problématique afin d'éviter l'énumération de contenus. Ils développent plus précisément les aspects spécifiques (activité) et disciplinaires (EPS) et ne se contentent pas d'énoncer quelques vérités générales. Enfin, ils se positionnent clairement quant au rôle de l'enseignant qui ne peut être limité à la mise en place de situations pédagogiques. Ils montrent qu'ils ont compris la complexité de la tâche de l'enseignant, tant dans la conception de l'enseignement : constats, hypothèses formulées à partir

d'un obstacle didactique ou pédagogique rencontré, que dans l'acte d'enseigner : le maître est actif et disponible pour réguler la séance, il dispose de solutions pour simplifier ou complexifier ce qu'il a proposé. Les candidats produisant une prestation de qualité ne limitent pas les apprentissages à la dimension motrice ; ils abordent aussi les apprentissages en termes de connaissances, de méthodologie et en termes d'attitudes, au service de l'acquisition d'une compétence. L'attribution de rôles à chacun des élèves est un élément important permettant le développement de compétences qui doit être présente dans les propositions de situations. Ces candidats précisent la manière d'organiser les temps de travail en classe, en amont et en aval de la séance d'EPS, nécessaires pour stabiliser les apprentissages et faire acquérir des connaissances et des compétences dans les autres disciplines. Les excellents candidats proposent des dispositifs différenciés, accessibles à tous les élèves, quels que soient leurs besoins éducatifs.

Recommandations et conseils aux candidats

Afin de parfaire les analyses menées, on ne peut qu'encourager les candidats à bien s'approprier ce qu'est :

- un module (une séquence) d'apprentissage et la logique de la progression envisagée
- un dispositif précis (critères de réussite, de réalisation, ...)
- une variable didactique
- des conduites typiques.

Le jury attend d'un candidat qu'il soit capable :

- de montrer au jury qu'il dispose de connaissances didactiques et pédagogiques, même encore peu développées, et qu'il peut les approfondir ;
- d'argumenter et de justifier ses réponses ;
- de centrer son propos sur la logique qui préside à la construction de la progression présentée, sur la pertinence des choix dans les situations retenues ;
- de montrer sa capacité de réflexion qui peut conduire à concevoir ou affiner des situations d'apprentissage, sa capacité à faire preuve d'autocritique envers ses propositions, à être imaginatif et réactif, à défaut d'avoir des repères ;
- de maîtriser les concepts employés ;
- de montrer sa connaissance du développement de l'enfant ;
- d'approfondir la contribution de l'EPS à l'éducation à la santé et à la sécurité ;
- de développer différentes modalités et contenus d'enseignement qui permettent de lier l'EPS aux autres disciplines scolaires dans le cadre de la polyvalence ;
- de savoir dépasser sa seule expérience pour analyser, avec raison, les situations auxquelles il a été confronté ;
- de montrer des qualités d'expression et de communication : nuancer le propos, éviter un ton monocorde, être attentif aux questions posées.

SECONDE PARTIE : CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

1. Nature de l'épreuve

« La deuxième partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative. »

« Deuxième partie : elle consiste en un exposé du candidat (quinze minutes) à partir d'un dossier de cinq pages maximum fourni par le jury et portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire, suivi d'un entretien avec le jury (trente minutes).

L'exposé du candidat présente une analyse de cette situation et des questions qu'elle pose, en lui permettant d'attester de compétences professionnelles en cours d'acquisition d'un professeur des écoles.

L'entretien permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République. »

Cette épreuve sur la connaissance du système éducatif est notée sur 60 :

- 20 points servent à évaluer l'exposé, qui dure 15 minutes,
- 40 points servent à évaluer l'entretien avec le jury, qui dure 30 minutes.

La note attribuée à l'épreuve 2 du concours du CRPE est la somme de la partie *EPS* et de la partie *Connaissance du système éducatif français*.

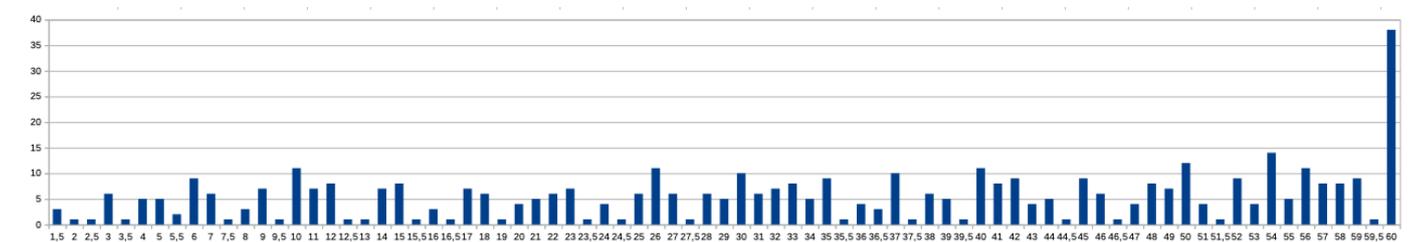
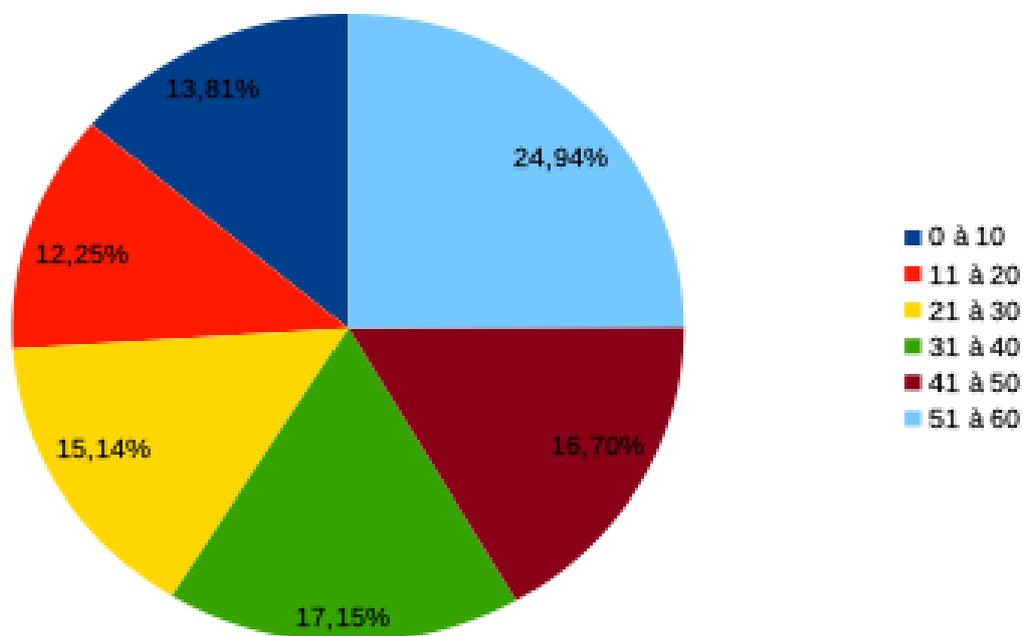
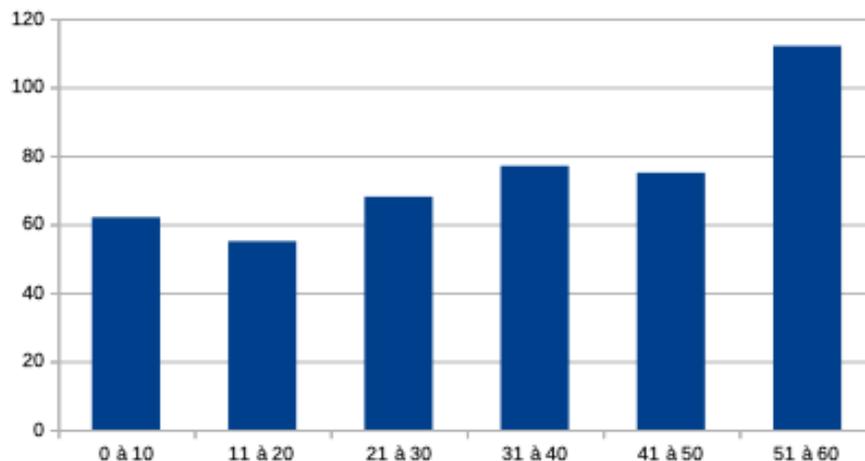
2. Présentation des résultats :

L'amplitude des notes est importante puisqu'elle couvre cette année toute l'échelle des notes, soit de 1,50 à 60, pour 468 candidats admissibles et 449 candidats qui se sont présentés devant les commissions. La note 1,50/60 a été attribuée trois fois et la note 60/60 a été attribuée trente-huit fois. Le jury note cette année une progression dans les notes hautes attribuées et une préparation sérieuse des candidats. Les très bons candidats se sont nettement démarqués des autres candidats.

Répartition des notes :

notes	0 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50	51 à 60
nombre	62	55	68	77	75	112
%	13,81%	12,25%	15,14%	17,15%	16,70%	24,94%

Répartition des notes / 60 : Épreuve Système éducatif



Moyenne générale de l'épreuve : 34, 59 sur 60

Médiane : 36

Moyenne épreuve système éducatif	Moyenne de l'exposé	Moyenne de l'entretien
34, 59 sur 60	11, 65 / 20	22, 90 / 40

Aperçu sur les thématiques proposées :

Il n'est pas possible de présenter ci-dessous toutes les thématiques et domaines du système éducatif français proposés lors de cette session. Toutefois, au regard d'une première analyse, il en ressort que :

- les quatre problématiques sur lesquelles les candidats se sont le mieux préparés ont porté cette année sur l'école maternelle pour apprendre ensemble, la gestion de l'hétérogénéité et de la diversité des élèves, l'égalité fille-garçon et la sécurité des élèves.

- les quatre problématiques, sur lesquelles les candidats ont été les plus en difficulté ont porté sur le travail en équipe des enseignants, les relations parents-enseignants, l'évaluation des élèves et les partenaires de l'école.

Le jury attire l'attention des candidats sur ces dernières problématiques dont trois sont pourtant des domaines importants de la vie de l'enseignant au quotidien.

3. Descriptif de l'épreuve :

Trente-quatre sujets ont été élaborés et dix-sept ont été tirés au sort. Un même sujet a servi aux trois premiers candidats ayant préparé l'épreuve le matin et un second sujet a servi aux deux derniers candidats de la journée. Un même sujet n'a pas été soumis deux fois lors de la session d'admissibilité. Les sujets ont été sélectionnés de manière qu'ils puissent couvrir les champs de réflexion du système éducatif de façon large compte tenu des problématiques rencontrées par des enseignants dans les écoles et de l'actualité du système éducatif. Les valeurs de la République et leurs enjeux sont interrogés systématiquement, puisqu'ils entrent dans les attendus du métier d'enseignant du premier degré du service public, de sa posture et de ses relations avec les partenaires de l'école.

Un dossier de cinq pages, (en dehors de la page de présentation du sujet), est proposé au candidat. Trois questions sont posées pour l'aider à cerner les enjeux actuels du domaine proposé à la réflexion. Les questions ont été volontairement présentées dans un ordre différent de la logique afin d'inviter le candidat à proposer un plan personnel, remarque qui avait été faite maintenant depuis plusieurs sessions dans les précédents rapports de jury. Le jury s'étonne donc toujours que certains candidats suivent l'ordre des questions puisqu'il n'invite pas à rendre compte avec cohérence de la problématique du dossier.

- **Exposé**

Les remarques qui suivent ont pour objectif d'attirer l'attention des candidats sur les points qui peuvent leur permettre de mieux réussir l'épreuve.

Un exposé organisé et structuré de façon cohérente par le candidat, autour d'une problématique clairement formulée, permet de répondre aux attentes de l'épreuve. Cet exposé doit organiser la pensée du candidat clairement et en faire ressortir les principales étapes. Le rappel des différentes parties du plan lors de la présentation orale est bienvenu. Il convient de conclure cet exposé.

Le plan, annoncé et suivi, facilite la compréhension du propos du candidat. Si certains candidats proposent un plan personnel, il convient de répondre néanmoins aux enjeux des questions, demandées afin de faciliter sa réflexion dans le temps consacré à la préparation de l'épreuve.

La bonne gestion du temps permet au candidat de présenter un exposé qui entre dans la durée de l'épreuve (quinze minutes).

Il est à noter que, globalement, les candidats se sont bien préparés à l'épreuve.

Recommandations et conseils aux candidats

Les meilleures prestations sont celles qui permettent :

- la vérification de la compréhension de l'enjeu du dossier par le candidat, de la problématique et des différents documents qui le composent. Le jury est attentif à la capacité de synthétiser un dossier, d'en avoir compris l'essentiel, d'en faire ressortir la problématique et à y répondre. Il attend que les documents soient présentés brièvement sans entrer dans des développements qui font perdre du temps et pénalisent ensuite l'exposé.
- de synthétiser les documents du dossier, de les mettre en regard voire en confrontation en se souciant de leur nature. Dans le développement de l'exposé, il convient de s'y référer pour appuyer son analyse de la problématique et pour les mettre en lien. Le jury attire l'attention sur la maladresse consistant à paraphraser les documents, ce qui est inutile puisqu'à ce niveau de concours, le jury attend des capacités de lecture, d'analyse et de synthèse. Une bonne gestion du temps est impérative.
- d'apprécier la pertinence du plan proposé et le contenu de l'exposé du candidat, qui font partie des critères que le jury prend en compte autant que la forme du discours. L'analyse des documents est attendue car ce sont des compétences de lecture qui la sous-tendent.
- de montrer que le candidat utilise une langue orale, simple et efficace, qui permet de se faire comprendre par tous. L'emploi d'expressions relâchées (« ouais », « être dispo », « on débrieife », « on pique la place »...), ou d'accords fautifs (« des travaux »), ainsi que la conjugaison erronée de certains verbes (toujours le verbe *acquérir* au participe passé) ne peuvent clairement pas convenir à une épreuve de concours de recrutement de futurs enseignants, cadres A de la fonction publique.

• Entretien

La bienveillance du jury reste une donnée première et une volonté affichée qui permet de favoriser les échanges entre questions et réponses. Les candidats sont accompagnés pour formuler des réponses sensées aux questions posées.

Lors des échanges avec le jury, des précisions et un développement des réponses sont souvent demandés afin que le candidat approfondisse, nuance sa pensée, revienne sur ses premières représentations ou donne des exemples pour l'illustrer. Un candidat qui reste silencieux, attaché à ses erreurs ou à ses représentations initiales inadaptées (alors que les questions posées ont pour objectif de l'aider à porter un autre regard sur les propos tenus, à prendre de la distance), ne va pas faciliter l'appréciation positive. Souvent, le jury invite alors le candidat à catégoriser, à passer à un niveau supérieur d'analyse pour donner du relief à sa pensée et à sortir des idées toutes faites sur la problématique donnée.

Le candidat doit comprendre que les questions posées vont lui permettre de faire valoir ses connaissances et ses capacités de réflexion, de distanciation, d'esprit critique et de montrer son adaptation à l'invitation du jury. Une posture invitant à un dialogue ouvert est conseillée.

Le dynamisme des candidats est attendu autant dans l'exposé que dans l'entretien, afin de défendre ses idées et de prendre position. La stratégie des blancs interminables pour échapper au jeu des questions-réponses est maladroite. L'échappatoire systématique, par un verbiage et une logorrhée, ne peut valoriser une prestation orale qui repose sur une posture d'évitement. En revanche, les capacités à argumenter, à justifier et à illustrer ses propos montrent une pensée autonome bienvenue pour un futur enseignant.

Le questionnement des membres du jury part généralement d'un point de l'exposé, pour amener le candidat à approfondir sa réflexion et à balayer ainsi les champs de la thématique du sujet. L'objectif est de mieux cerner ce que le candidat énonce et de voir ce qu'il y a derrière le simple discours ou l'exposé descriptif. La conviction et l'authenticité font partie des points observés. La commission accompagne aussi le candidat dans sa prise de recul pour faire ressortir la complexité de certaines problématiques qu'il avance. Une pensée qui prend forme en direct, accompagnée par le jury sous le signe d'une véritable maïeutique, favorise un échange authentique au bénéfice du candidat.

Les questions qui sont posées ont pour but de vérifier la capacité du candidat à analyser, à justifier ses choix, à argumenter et à illustrer sa pensée. Une réponse sèche en « oui » ou « non » aux questions posées ne peut suffire. Le mutisme dessert le candidat qui se présente à un oral de concours recrutant de futurs enseignants, dont on attend qu'ils soient capables de s'exprimer devant un public d'élèves ou d'adultes. En effet, il sera attendu et conseillé, dans la posture professionnelle future du candidat, une capacité à expliquer et à communiquer des informations qui relèvent de son champ d'action quotidien destinées autant aux parents qu'à des collectivités partenaires. Enfin, sur certaines thématiques, le jury attend que les candidats se positionnent face à telle ou telle problématique et adoptent une posture d'adulte responsable dans la gestion des élèves qui lui seraient confiés.

Dans certaines situations, le jury a noté cette année des candidats en difficulté pour gérer leurs émotions. Le jury souhaite rappeler et conseiller qu'une posture simple et naturelle sied à l'épreuve et que la bienveillance des commissions permet de passer outre les premières difficultés d'entrée dans l'épreuve que certains peuvent connaître. Les candidats sont mis en situation de réussite et sont accompagnés pour se valoriser.

En somme, avec le niveau de recrutement situé désormais à celui du Master 1, des conseils de simplicité et de respect ne peuvent que servir le candidat. S'exprimer en se détachant de ses notes, pour s'engager dans une communication visuelle, compte aussi favorablement dans l'appréciation.

Enfin, le jury souhaite rappeler qu'une culture générale minimale à ce niveau et des connaissances sur le système éducatif français qu'une préparation sérieuse permet d'acquérir, sont attendues. Les réponses juxtaposées et sans lien, plaquées, sont maladroites. Ainsi, les repères historiques lacunaires, qui limitent la prise de distance et la compréhension de la continuité ou de la rupture des événements, empêchent d'aller à l'essentiel et de donner du sens au dossier et aux propos tenus. Les rites et symboles de la République doivent être connus ainsi que la hiérarchie directe du système éducatif.

Le jury a apprécié la réflexion approfondie de certains candidats qu'il a accompagnée ainsi que la connaissance du référentiel des compétences attendues du professeur des écoles. Il a aussi noté dans l'ensemble un bon positionnement des candidats futurs enseignants sur les valeurs de la République.

Recommandations et conseils aux candidats

Les meilleures prestations sont celles qui permettent :

- de répondre au sujet et d'aller à l'essentiel, sans passer par des détours inutiles ni circonlocutions ;
- d'éviter de paraphraser les documents ;
- de donner du sens aux documents proposés, de les mettre en lien, les rapprocher ou les opposer, de s'y référer et de les mettre en perspective ;
- d'être capable de discernement et de distanciation par rapport au dossier proposé pour le questionner ;
- de synthétiser le dossier autour d'une problématique et d'être capable de la resituer dans une compréhension personnelle du système éducatif. La réponse à la problématique doit apparaître dans la conclusion ;
- de s'exprimer de façon claire, avec simplicité et avec des phrases complètes ;
- de manifester un minimum de bon sens quand la réponse à une question posée n'est pas connue *a priori*. Le jury accompagne alors le candidat dans sa réflexion et apprécie lorsque les candidats réfléchissent par eux-mêmes ;
- d'être capable de transférer des connaissances personnelles et de les réinvestir à bon escient lors de l'entretien, comme d'illustrer le propos par des réponses qui soient opérationnelles et sensées ;
- de s'autoriser à évoluer dans ses représentations initiales ;
- de connaître la hiérarchie de l'Éducation nationale ;
- de se positionner clairement face au sujet qui est proposé à la réflexion ;
- d'adopter une pensée rigoureuse dans les réponses aux questions posées par le jury. La structuration d'une réponse et une pensée méthodique sont appréciées ;
- d'éviter une posture désinvolte ou manquant d'énergie quand on se destine à l'enseignement ;
- de connaître les différents types de conseils à l'école ;
- d'éviter la confusion entre conseil écoles-collège et commission de liaison ;
- de montrer qu'on s'intéresse à l'actualité sur l'éducation nationale.